



Le Grdr en 2023

Ce document sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du Grdr du 22 juin 2024. Cette version est encore provisoire. Son contenu est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations de l'Assemblée générale.

Note à l'attention du lecteur : le présent rapport d'activité annuel présente l'activité à travers deux angles. La première partie est consacrée à la réflexion de fond sur des sujets et enjeux que nos équipes soulèvent au quotidien. Toutes les thématiques ne peuvent malheureusement pas être abordées, le choix a été fait de mettre l'accent sur des actualités importantes de l'année 2023. La seconde partie plus quantitative et géographique, synthétise en quelques chiffres et quelques lignes nos principales réalisations dans chaque pays. Ces deux parties, complémentaires, résument l'activité annuelle du Grdr.

SOMMAIRE

- La vie associative : p.4
- **Chapitre I : Migration, Citoyenneté, Développement p. 8**
- **Chapitre II : Le littoral ouest-africain : des territoires attractifs mais des écosystèmes à protéger p. 18**
- **Notre activité par pays : p. 23**
- Les principales parutions du Grdr : p. 34
- Le Grdr dans les réseaux : p. 32

VIE ASSOCIATIVE

Le Grdr en 2023 c'est :

- 179 adhérents en France et en Afrique de l'Ouest et du Nord ;
- 7 Conseils d'Orientation et de Suivi (COS - bases associatives locales) ;
- 56 programmes de solidarités sur tous les territoires d'actions ;
- 127 salariés au 31 décembre 2023 dont 11 expatriés
- Tout au long de l'année 8 Volontaires de Solidarité Internationale, 25 stagiaires, 4 apprentis et 2 services civiques qui ont pu se former à nos côtés.

Les administratrices et administrateurs du Grdr (de juin 2023 à juillet 2024)

Jean-Marc Pradelle - Président (ingénieur retraité), *Doulo Fofana* – Vice-président (retraité, ancien coordonnateur de l'association pour la promotion de la culture soninké), *Daouda Ndiaye* vice-président (juriste, expert en éducation), *Mathilde Chassot* - trésorière (chargée de mission évaluation), *Elisabeth Müller* – secrétaire du CA (ancien directrice administrative et financière d'ONG), *Mamadou Lamine Djiméra* – membre du bureau du CA (gestionnaire avionique), *Hadjiratou Bah* (députée et maire – Animatrice de développement), *Marie-Jo Bernardot* (retraîtée – autrice) *Faïza Elleuch* (spécialiste en évaluation), *Malick Khadra* (juriste fiscaliste), *Francis Monthé* (professeur agrégé retraité), *Khady Ndiaye* (administratrice territoriale), *Jacques ould Aoudia* (économiste), *Emmanuelle Latouche* (ingénieure agronome), *Cheïkhna ould Babacar* (éducateur retraité), *Michèle Quenardel* (professeure agrégée retraitée), *Rafaël Ricardou* (directeur de la Cité des métiers), *Kefing Sacko* (agent de paiement, retraité), *Ibrahim Sarr* (ingénieur agronome), *Abdoulatif Oumar Sow* (formateur), *Bernadette Thomas* (responsable du label des Cités des métiers retraitée).

Les présidentes et présidents des Conseils d'Orientation et de Suivi

Salif Diatta (Ziguinchor), *Diénéba Diallo* (Bakel), *Pierre Gouello* (Hauts-de-France), *Elvira Maria Gomes Lopes* (Canchungo), *Oumar Ly* (Gorgol), *Ibrahima Thioye* (Guidimakha), *Ibrahim Traoré* (Kayes) et *Faiza Elleuch* (présidente dev la filiale du Grdr en Tunisie).

Les 5 missions des Conseils d'Orientation et de Suivi (COS) du Grdr :

Le Grdr est une association internationale de solidarité de droit français. Ses activités sont décidées à partir des territoires où elles sont développées, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb comme en France. Ceci fonde leur légitimité. Elles sont mises en œuvre par des équipes locales de salariés (les cellules locales), avec le concours d'adhérents locaux du Grdr réunis au sein de Conseils d'Orientation et de Suivi (les COS). Porteurs du projet associatif, ancrés dans les territoires, relais auprès des autorités, en relation étroite avec le CA du Grdr, les COS facilitent la réalisation des objectifs du Grdr sur les territoires concernés.

Leur action se structure autour de 5 missions

1. Appui-conseil à la cellule/antenne dans la diversité de sa mission ;
2. Participation au renforcement et à l'animation de la base associative de l'association ;
3. Médiation et facilitation avec l'administration et les autorités locales ;
4. Contribution aux actions de communication et plaidoyer;
5. Rôle d'alerte voire de médiation en cas de difficultés dans une équipe locale.

Le Grdr est une association vivante. Dans la plupart des territoires d'action, les adhérent.e.s, réuni.e.s en Comités d'Orientation et de Suivi (COS), apportent un appui-conseil aux équipes locales (salariées, volontaires, stagiaires) autour des activités des projets ou des évènements sur leurs territoires. Ils ou elles se rencontrent et sont proches via des groupes WhatsApp. Ils ou elles jouent un rôle auprès des institutions locales : le COS de Kayes au Mali a été particulièrement sollicité en ce qui concerne les problèmes de sécurité et la crise dans les relations entre autorités françaises et maliennes. Les COS du pôle Sahel sont attentifs à l'« Initiative du Fleuve Sénégal » (cf. Partie réseaux, Groupe initiatives) dans laquelle collectivités locales, institutions régionales et acteurs de la société civile sont engagés.

La régularité des réunions de Conseil d'administration et l'articulation forte avec la direction assurent au Grdr une gouvernance saine. Le chantier « Vie associative » qui s'est achevé fin 2023 a débouché sur une série de nouveaux dispositifs : diffusion d'un manuel très innovant d'animation de la vie associative : « Entre ancrage local et dimension internationale ». Plusieurs décisions ont été immédiatement suivies d'effet : la mise en place de la fonction de secrétaire du COS pour un dialogue accru entre les bureaux des COS et le CA, un mécanisme d'appel à initiatives pour renforcer la vie associative sur les territoires, réservé aux COS, avec une nouvelle ligne budgétaire dédiée. De nouveaux COS devraient bientôt voir le jour dans les territoires qui n'en sont pas encore pourvus (Ile de France, Boké Guinée, Normandie...).

Les adhérents reçoivent régulièrement nos différentes informations par différents moyens (courriel d'information, site web, bulletin « L'Envol des Cigognes », assemblées générales annuelles). Ils ont participé en 2023 à de nombreux évènements organisés dans les régions d'intervention et à deux évènements fondamentaux d'envergure plus importante. Le 9 décembre à Aubervilliers (France), autour du thème « Les migrations font bouger le monde », le Grdr a mis en valeur le dynamisme des diasporas pour l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Le 12 décembre, à St Louis du Sénégal, le Grdr a donné l'occasion à une série de villes intermédiaire du bassin du Fleuve Sénégal d'échanger sur les mutations de leurs territoires et sur les voies et moyens d'appréhender les nouveaux enjeux de la transition urbaine.

Comme dans beaucoup d'associations, le Grdr doit travailler sur l'investissement bénévole des jeunes, et sur les liens intergénérationnels. En Mauritanie, Graines de Citoyenneté, le programme concerté pluri-acteurs lancé en 2023 pour accompagner la prise de responsabilité de la jeunesse, apportera des idées nouvelles, y compris au sein de notre association, pour laquelle le rajeunissement et la féminisation des cadres, des équipes et des adhérents sont des objectifs prioritaires.

« L'Envol des Cigognes », la parution associative du Grdr

Ce magazine associatif, qui paraît 3 à 4 fois par an selon les opportunités, est porté par un groupe d'adhérents du Grdr qui travaille en étroite relation avec les salariés pour produire des articles, interviews, portraits, qui mettent en lumière des enjeux, des défis, des territoires pour lesquels le Grdr s'engage. L'envol des Cigognes donne la parole à des acteurs locaux, des partenaires, des salariés, traite des contextes dans lesquels évolue le Grdr. Cette parution n'est pas centrée sur l'activité du Grdr en tant que telle. Elle a vocation à prendre de la hauteur sur des sujets clés du projet associatif du Grdr pour alimenter la réflexion de ses adhérents.

En 2023, les numéros avaient pour objet :

- N°36 : « [Jeunesses mauritaniennes et citoyenneté](#) »
- N°37 : « [Vivre dans les villes intermédiaires de la moyenne vallée du Sénégal](#) »
- N°38 : « [Réussir l'intégration en France : des parcours divers](#) ».

La forte implication des adhérents et des salariés dans la révision du cadre stratégique

Le Grdr a produit fin 2023 un calendrier visant à élaborer un nouveau cadre stratégique pour la période 2025-2029, « à horizon 2030 », à la fois aux termes des Objectifs du développement durable et date anniversaire des 60 ans du Grdr

Le Conseil d'administration (CA) et le Comité Directeur (CODIR, qui regroupe les sept membres de la Direction et huit coordinateurs/coordinatrices national ou de programmes multi-pays) ont décidé ensemble de prendre le temps pour établir collectivement un bilan des plans d'actions par pays élaborés en 2019, et, plus globalement, du Plan d'Action Stratégique Global (PASG) 2020-2024 adopté en Assemblée générale à la fin de l'année 2019. L'exercice n'est pas si courant. Il est assez fréquent de ne pas consacrer suffisamment de temps et d'effort à analyser le chemin parcouru, les réussites et les obstacles, en tenant compte des évolutions du contexte dans lequel l'action s'est inscrite.

Le Grdr le fait. Il va donc parcourir en 2024 deux étapes successives :

- un temps de bilan du PASG 2020-2024 jusqu'à l'Assemblée générale du 22 juin 2024 ;
- un temps d'élaboration du Plan 2025-2030 qui sera finalement adopté à l'Assemblée générale de juin 2025.

Au moment où ces lignes sont rédigées, l'exercice de bilan est déjà bien avancé. Un engagement fort des salariés comme des adhérents et sympathisants fait de cette étape un exercice très collectif, et sans tabous, au travers de deux démarches complémentaires :

- une forte mobilisation des équipes salariées, en lien avec les adhérents locaux et les administrateurs, qui ont produit chacune leur propre bilan, suivant le canevas du PASG : par territoire, par thématique et pour les fonctions supports clefs (« ressources et moyens ») ;
- une enquête diffusée auprès de tous les adhérents et salariés qui a vu un taux de participation important (80% pour les salariés) et apporté des indications précieuses sur les niveaux de connaissance de l'action du Grdr et sur les attentes.

La méthodologie mise en œuvre a permis à tous les acteurs d'atteindre un certain niveau de connaissances de ce que le Grdr fait globalement (et pas seulement sur leur propre territoire ou leur propre « projet »).

Lors de la journée rassemblant les membres du CA et du CODIR élargi, le 29 avril 2024, chacun a pris conscience de l'importance des activités transversales (comme l'approche sur le double-espace, l'éducation à la citoyenneté, le suivi-évaluation et la capitalisation) et des fonctions « support » essentielles (ressources humaines, administration/finances, communication). Les capacités d'innovation ont été soulignées, comme la qualité des connaissances produites par le Grdr. A la fin de la journée, la parole des « grands témoins » invités à clarifier le contexte a été très appréciée.

Ce bilan a déjà permis de prendre conscience de l'intérêt de construire, suivre et évaluer collectivement ce document qui n'est finalement pas tant un plan d'actions stratégiques qu'un cadre stratégique d'actions. Dans le contexte actuel où la souplesse rivalise avec la prudence, les membres et les équipes vont se concentrer sur l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique à 5 ans, dont le futur plan d'actions sera construit puis révisé sur des périodes de deux ans.

Migrations, citoyenneté, développement

Depuis l'aube de l'humanité, les mobilités humaines ont relié les territoires entre eux et les ont modelés. Guerres, conflits locaux, effets des changements climatiques, motivations économiques, sociales ou solidarités familiales, mais aussi désirs de trouver ailleurs une vie meilleure, continuent aujourd'hui comme hier à pousser des personnes à quitter leur pays d'origine malgré les risques encourus sur certaines routes de l'exil. En France, selon François Héran, (Démographe, anthropologue, sociologue – professeur au Collège de France pour la Chaire « Migrations et sociétés ») "Si l'on remonte d'une génération : 31 % de la population adulte, soit immigrée, soit née en France d'un ou deux immigré(e)s, soit petit enfant d'1, 2, 3 ou 4 immigrés"¹. Pourtant, les personnes immigrées font encore trop souvent l'objet de rejets et de questionnements malgré la réalité de leurs apports à la société française. La « question de l'immigration » anime les débats où l'opinion publique est largement structurée par les préjugés et les "infox", qui s'emparent injustement des destins de personnes immigrées et gommant leurs identités, leurs parcours et leurs efforts en faveur du développement sur le double-espace des territoires d'origine et de destination.

Les mobilités humaines dans un monde en mouvement

Les sociétés européennes et africaines font actuellement l'objet de changements structurels, au cœur desquels se trouve la question des mobilités qui redéfinit fortement les relations entre les Etats.

L'Afrique est engagée dans une vaste transition démographique, sociale et économique. Les modes de vie se transforment. Campagnes et villes s'intègrent. Les villes moyennes et secondaires s'affirment. Les migrations entre pays africains concernent beaucoup plus de monde que les migrations hors du continent africain. Le Grdr accompagne ces transitions à travers ses programmes régionaux et son action dans des régions transfrontalières, notamment dans le bassin du Fleuve Sénégal. Il a par ailleurs étendu son action en Tunisie et en Algérie, pays clefs d'immigration et d'émigration.

En Europe, la question de l'immigration est un enjeu majeur de politique intérieure : le « contrôle des frontières externes de l'Union européenne par des pays tiers est de plus en plus perçu comme insuffisant face à la continuité des flux migratoires et à la pression croissante de la demande d'asile (cf. encart contexte UE-France). Cette approche défensive se traduit par l'adoption du Pacte Asile-Migration par le Parlement européen le 16 avril 2024.

Ces évolutions influent évidemment sur les relations internationales et inter-étatiques et sur l'aide au développement, les projets de coopération étant de plus en plus souvent l'objet de contreparties

Union européenne, France : priorité à une politique défensive face aux migrations

Le « Pacte Asile et Migrations » a été définitivement adopté par le Conseil de l'Union européenne le 14 mai 2024, avec l'objectif affiché de « renforcer l'efficacité du régime d'asile européen, ainsi que la solidarité entre les Etats membres ». Il généralise l'externalisation de la gestion des frontières à des pays tiers, y compris à des pays peu respectueux des Droits de l'Homme. Il légalise la détention arbitraire pendant une durée de 7 jours (y compris des enfants) et limite les droits de recours contre les expulsions, allant ainsi à l'encontre des principes de l'Etat de droit. Enfin, il redéfinit le concept d'« instrumentalisation des migrations » laissant la possibilité aux Etats de criminaliser les organisations de la société civile qui organisent des sauvetages en mer.

En France, La politique d'intégration est devenue un instrument de la réglementation du séjour des étrangers. Depuis 2015, les bénéficiaires de ces « politiques d'intégration » sont limités aux primo-arrivants et aux réfugiés et excluent les personnes arrivées de longue date. La loi « Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » votée le 19 décembre 2023, cherche notamment à faciliter les expulsions. Largement censurée par le Conseil Constitutionnel, le texte final promulgué le 27 janvier 2024 accorde cependant la priorité aux Français pour l'accès à plusieurs droits sociaux et supprime l'automatisme de l'accès à la nationalité française pour les enfants nés en France de parents étrangers. Les acteurs de la société civile restent en veille permanente contre ces mesures injustes.

¹ François Héran in « [A l'occasion du débat sur le projet de loi Darmanin – Vérités et contrevérités sur l'immigration](#) »

touchant au contrôle des migrants par les pays de départ ou de transit (Maroc, Tunisie, Lybie, Turquie, mais aussi Niger...) ou aux accords de réadmission de personnes déboutées du droit d'asile.

Dans le même temps, on assiste à une remise en question de l'ordre mondial à qui on reproche son déséquilibre et son iniquité entre les régions. Ainsi de nombreux pays du Sahel, en pleine mutations socioéconomiques et politiques profondes, voient leurs populations comme leurs gouvernants remettre en cause les influences économiques et politiques post-coloniales et décident de s'émanciper d'une relation jugée désavantageuse. La politique française à leur égard est particulièrement questionnée dans ce processus depuis plusieurs années par bon nombre de pays anciennement colonisés. Les interventions militaires et même certaines formes de coopération perçues comme verticales sont désormais rejetées. C'est ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan, chercheur expert du Sahel, nomme « la revanche des contextes » (cf. L'enchevêtrement des crises au Sahel, éditions Karthala, 2024).

Au niveau local, l'engagement des acteurs se poursuit...

Retraites : quand les droits des personnes âgées (immigrées) sont bafoués...

Regroupées en « Collectif Retraites » depuis 2022, plusieurs associations d'Ile-de-France, dont le Grdr, proposant un accompagnement aux droits à la retraite, notamment aux personnes âgées immigrées, constatent l'impossibilité de réaliser certaines démarches essentielles auprès de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Cette situation entraîne des interruptions de ressources et, de fait, une aggravation de la précarité des assurés. Elles déplorent les défaillances institutionnelles qui pèsent depuis plusieurs années sur un secteur associatif qui ne parvient plus à répondre à l'ensemble des demandes du public et regroupent leurs revendications dans une tribune publiée dans le Club Médiapart le 13 octobre 2022. Après plusieurs mois de mobilisation, une délégation du Collectif Retraite IDF a été reçue le 1^{er} février 2023 par les représentants de la CNAV Ile-de-France. Le collectif a été accompagné jusqu'à son entrée dans les locaux par plus de 150 usagers et membres des associations participantes. Il a été rejoint par des représentants de la CGT CNAV qui soutiennent sa démarche et partagent le constat de la dégradation de la qualité du service public de l'Assurance retraite. Le Collectif Retraite IDF a rappelé à la CNAV que son objectif est de défendre un intérêt jugé légitime et commun : faire respecter les droits des usagers des services publics et respecter les grands principes du service public : égalité, continuité, adaptabilité.

Sur les territoires et dans les quartiers, une partie de l'action des collectivités locales, des communes en particulier, mais aussi des centres sociaux et des associations, est orientée vers le soutien à l'intégration et à l'accès aux droits des étrangers et des immigrés. Le Grdr, présent en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France et de nouveau en Normandie, agit au quotidien pour l'accès aux droits des personnes âgées immigrées (cf encart sur le collectif retraites) compromis par le « tout numérique » et la disparition des guichets de proximité. Il soutient aussi les initiatives des femmes immigrées dans plusieurs communes de l'Essonne à travers des programmes de formation, d'accompagnement professionnel et entrepreneurial, construits autour de l'enjeu de l'articulation des temps de vie, axe central dans le processus d'insertion socioprofessionnelle des femmes en migration. A Lille, l'antenne des Hauts-de-France, a mis en place des ateliers d'apprentissage du français et des actions culturelles innovantes en lien avec des partenaires locaux de l'insertion par l'économie.

Les personnes immigrées actives, engagées, à travers leurs associations, comme d'autres acteurs de proximité, font vivre le dialogue avec d'autres cultures et œuvrent au quotidien pour apaiser et développer leurs territoires. A travers des actions diverses, elles permettent de créer des liens et de garantir la cohésion sociale ; réalité trop souvent gommée et ignorée au profit de représentations erronées sur l'assistanat ou le communautarisme qui seraient induits par les migrations...

Le double-espace : un espace de continuité entre là-bas et ici

Largement ignoré des représentations administratives, le double-espace est la continuité ressentie, relationnelle entre deux territoires. Il est un espace de projets des personnes immigrées entre leur

village, région, pays d'origine et leurs territoires d'accueil, de vie, de travail dans les quartiers et les territoires en France.

Cet espace mouvant, qui peut paraître abstrait et qui est pourtant très concret, est au cœur de l'action du Grdr depuis sa création car il porte un élan consubstantiel aux parcours de vie des immigrés africains qui, dès leur arrivée dans les années 60, ont porté et financé des projets et des actions de développement pour leurs villages d'origine.

Le Grdr a accompagné et appuyé ces projets portés le plus souvent par les associations de ressortissants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, mais aussi de Casamance puis de Guinée Bissau. Aujourd'hui, les familles immigrées sont enracinées en France. Leurs enfants sont français. Mais les projets liés au développement là-bas se poursuivent et évoluent, s'inscrivant désormais dans de multiples territoires. Accompagner cette transition générationnelle des liens de solidarité entre ici et là-bas est un enjeu essentiel sur le double-espace, dont il revient aux acteurs de saisir les transformations et les nouvelles aspirations. Le Grdr continue à soutenir ces actions et associations et à les faire connaître ici et en Europe – (cf. voir encart sur l'événement associatif annuel du Grdr, « Les migrations font bouger le monde » du 9 décembre 2023)

« Les migrations font bouger le monde » un forum qui a réuni plus de 150 personnes autour du double espace et de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) – 9 décembre 2024, Campus Condorcet, Paris

Alors que « la loi pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » était en passe d'être adoptée par l'assemblée nationale française, cet événement organisé par le Grdr a réuni 150 personnes pour remettre au centre des débats les principaux acteurs concernés et pourtant trop souvent invisibilisés, à savoir les personnes immigrées et les associations organisées des différentes diasporas. Il est apparu au cours des échanges, tout au long de cet événement qu'il est essentiel de proposer un autre narratif collectif, plus humain et plus juste, qui remette à l'honneur le rôle des migrant.es dans l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) et la création de passerelles de solidarité entre les territoires. Ce forum a donc permis de croiser les regards des diasporas, des acteurs de la solidarité, de l'éducation, des politiques publiques, des représentants des collectivités territoriales et de la recherche autour des questions de la visibilité des initiatives des migrants et de leurs associations, aussi bien là-bas comme acteurs de développement qu'ici comme levier d'intégration et du rôle de l'éducation aux migrations dans la cohésion sociale. Grâce à des méthodes issues de l'éducation populaire, les participants ont également été amenés à déconstruire les idées reçues sur les migrations et à interroger la manière de s'appropriier ces enjeux à leurs échelles, dans leurs territoires, tout en mettant toujours au centre l'importance de « faire ensemble », en pluri-acteurs.

Ce rôle des diasporas sahéliennes et plus largement africaines est essentiel et méconnu : elles sont pourtant les principales actrices de la sécurisation des moyens d'existence des populations restées au pays (les transferts monétaires vers les pays d'origine sont 3 fois plus importants que l'aide publique au développement, selon le Fonds Monétaire International). Elles sont souvent à l'origine d'actions interculturelles, de projets d'intégration, de création d'entreprises ici ou là-bas, parfois entre les deux dans le cadre de filières spécifiques. Depuis dix ans, de nombreux jeunes franco-africains décident de s'implanter dans les territoires d'origine des familles (cf encart projection-débat).

L'enjeu est désormais de mieux identifier et faire connaître les actions de ces diasporas sur les territoires et de valoriser cinquante à soixante années d'histoire et d'engagement des populations du double espace sahélo-français dans le co-développement. Dans le contexte particulièrement tendu des relations entre la France et plusieurs pays du Sahel, le rôle de passerelles de solidarité des diasporas doit être mieux appréhendé. A travers leur expérience concrète de ce « double espace », leurs connaissances des contextes locaux, les capacités de résilience ici comme là-bas de ces personnes immigrées et de leurs associations, peuvent être des sources pour renouveler le dialogue et retrouver la paix. D'une rive à l'autre de la Méditerranée, de part et d'autre du Sahara, même en l'absence de délivrance de visas, leur binationalité leur permet de circuler entre ces espaces et de poursuivre leurs engagements personnels et professionnels, au-delà des conflits inter-étatiques.

Il apparaît ainsi essentiel de réinvestir les espaces et débats publics en les nourrissant des réalités des migrations. Les acteurs des territoires, comme la société civile ou les collectivités territoriales, sont des vecteurs de transmission de ces réalités, tant ils sont en contact quotidien avec les citoyens dans leur diversité et au cœur de leurs actions. Il s'agit également, pour les organisations diasporiques, de mieux expliquer, en les rendant visibles (carte, baromètre des déterminants des départs et des arrivées), leurs parcours de vie et leurs diverses implications entre « ici et là-bas ». Cela met évidence leurs apports socioéconomiques et culturels sur ce double-espace, préservant ainsi les liens familiaux et amicaux et les solidarités par-delà les frontières et malgré les tensions diplomatiques.

En France, nombreux sont les élus municipaux et départementaux qui sont désormais issus de ces diasporas africaines. Des voix qui pourraient être davantage prises en compte par les pouvoirs publics nationaux et locaux en les considérant comme des interlocuteurs atypiques et riches de valeurs et de savoir-faire (cf témoignage de Lamine Camara pour la CEFOM).

Témoignage de Lamine Camara - Président de la Coordination des Élu-e-s Français-e-s d'Origine Malienne (CEFOM)

« Cette année nous avons organisé des rencontres au Sénat et à l'Assemblée Nationale, afin de donner la parole aux organisations des diasporas dont les voix sont très peu entendues alors qu'elles sont, au même titre que l'ensemble des populations, des actrices très impactées par la cessation des financements et des projets de co-développement entre la France et le Mali. Ces événements ont également été l'occasion de rappeler l'engagement des organisations telles que le Grdr ou des collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée, pour renouveler et réaffirmer la volonté de poursuivre les partenariats, au-delà des frontières européennes. Les actions de la CEFOM sont articulées autour de deux objectifs : entretenir une forme de dialogue entre les Etats et changer le regard qui est porté sur les migrations. En tant qu'élus français.es d'origine malienne, nous avons la possibilité d'agir sur nos territoires pour donner à voir les réalités de la vie des migrants, la manière dont ils travaillent main dans la main avec leurs concitoyens pour le bien vivre ensemble. Avec le Grdr, nous avons cette mission en commun et la volonté de répondre aux enjeux des populations qui ont immigré et qui font face à des difficultés, dans les foyers de travailleurs migrants, les étudiants ou les premières générations, qui luttent aujourd'hui pour la valorisation de leurs apports sur le double espace ».

Non, les chiffres ne parlent pas !

Face aux manipulations des chiffres sur les migrations, les statistiques publiques (INSEE, Eurostat...) rappellent la réalité du fait migratoire en ramenant les chiffres absolus au pourcentage très modéré de la population française ou européenne (cf François Héran – « Immigration : le grand déni » - Edition Seuil - 2023).

Cependant, derrière les chiffres et les catégories administratives des titres de séjour, que sait-on des motivations, des désirs, des nécessités qui poussent les personnes à quitter leur pays ?

Les déterminants du départ, trop souvent réduites à des raisons socioéconomiques pour expliquer les causes des migrations, servent ainsi à l'arrivée à juger de la légitimité de la décision migratoire et de la voie d'accueil ou de renvoi qui lui sera opposée. Mais la détermination humaine qui insuffle le choix de l'exil est ignorée dans la délivrance des droits à vivre en France ou plus largement en Europe. Cette diversité de causes, mêlant culture, économie, environnement, politique, et vie personnelle n'entre pas ou si peu dans les catégories qui donnent accès ou pas à un visa. Arrivés en France, les personnes immigrées, sont souvent anonymisées, déshumanisées, autorisant un traitement indifférent et utilitariste de l'immigration. C'est pourquoi nombre d'associations et de projets, notamment européens, ont choisi de « raconter la migration autrement », de donner à comprendre l'épaisseur des récits de vie, les dangers du voyage et les réalités qui ponctuent les parcours migratoires, du départ à l'installation sur un nouveau territoire. (cf témoignage d'Aly Tandian, Directeur de l'Observation sénégalais des migrations).

Témoignage d’Aly Tandian, Directeur de l’Observatoire sénégalais des migrations et partenaire dans le cadre du projet de recherche “Opportunities”, qui travaille à la déconstruction des idées reçues sur les migrations et à la construction d’un débat plus inclusif sur l’immigration

« Les migrations au Sénégal ont occasionné des mutations sociales connues grâce aux enquêtes réalisées par des structures locales et des équipes de recherche, mais sans véritablement mettre à jour les véritables causes profondes des migrations. A travers le projet OPPORTUNITIES, auquel participe le Grdr, des cross talks et une méthodologie ont été établies pour développer un dialogue équitable entre les migrants, les citoyens et les agents de l’État, associations etc.

Le Groupe d’Etude et de Recherche sur les Migrations (GERM) de l’Université Gaston Berger de Saint-Louis a réalisé en 2023 des cross talks à Saint-Louis en avril, à Louga en mai et à Dakar en juin. Ils ont permis de se pencher sur les « causes profondes » des migrations, les déterminants socioculturels dans les projets migratoires, les pratiques et facteurs historiques, économiques, sociaux et politiques qui contribuent aux migrations, les évolutions récentes des migrations, les destinations souhaitées par les migrants, etc.

Ils ont également permis de mobiliser des informations sur la gouvernance des frontières, les cause de la stigmatisation des migrants et comment y mettre fin, mais aussi sur les synergies entre les parties prenantes (société civile, secteur privé, autorités locales, parlements et universités) pour la mise en œuvre de politiques migratoires, le dialogue entre les États sur la question des migrations, la réduction de la vulnérabilité des migrants tout au long des routes migratoires... ».

Opportunities est financé par l’Union européenne et regroupe 14 partenaires originaires de 12 pays d’Europe et d’Afrique.

Raconter les migrations : un enjeu renouvelé

Il apparaît essentiel de réinvestir les espaces de débats publics, les lieux culturels, en y apportant les réalités humaines des migrations. Les acteurs des territoires, comme la société civile ou les collectivités territoriales, sont des vecteurs de transmission de ces réalités, tant ils sont en contact quotidien avec les citoyens dans toutes leurs diversités et au cœur de leurs actions (cf. Témoignage de Chantal Charrade – Chargée de mission de la cohésion sociale de la ville de Clermont Ferrand). Il s’agit également, pour les organisations diasporiques, de rendre visibles, aux yeux des acteurs locaux, des citoyens, des journalistes, leurs parcours de vie et leurs diverses implications entre « ici et là-bas ».

L’interconnexion des citoyens à travers le monde tend globalement à atténuer les frontières. Ce sont les Etats qui n’ont pas pris la mesure de cette transition universelle qui est pourtant, localement, source d’innovation sociale, de créativité et de développement durable. Il appartient aux acteurs du co-développement et à leurs partenaires de coopération, de souligner ces externalités positives qui font partie des réalités de la question de l’immigration.

Chantal Charrade – Chargée de mission de la cohésion sociale de la ville de Clermont-Ferrand

“En novembre 2020, Clermont-Ferrand a adhéré à l’Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) et a depuis constaté des changements dans la manière dont les publics issus des migrations sont de mieux en mieux intégrés dans les politiques publiques d’accueil. Il y a d’ailleurs une augmentation de la demande en ce qui concerne la formation et la sensibilisation des agents de la ville sur les questions migratoires et les situations administratives des personnes en situation de migration. Le Contrat Territorial d’Accueil et d’Intégration (CTAI) a permis de structurer l’organisation du service “ville inclusive” et donc de travailler et financer le projet ODDyssée, en lien avec l’ANVITA et le Grdr. On a ainsi pu développer ensemble une méthodologie très intéressante de diagnostics territoriaux sur l’enjeu des migrations et de l’éducation. Elle permet de renforcer les discussions multi-acteurs et les formations des élus et agents sur les parcours migratoires. On a également travaillé ensemble à la mise en place d’un prix “J’M”, pour récompenser les projets locaux d’Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale sur les thématiques de migrations et de développement durable. Avoir un partenaire extérieur à la ville, comme le Grdr, nous permet d’apporter des innovations dans les pratiques de la ville. D’ailleurs nous avons repris le prix “J’M” qui sera relancé cette année et intégré au prix des jeunes talents de Clermont Ferrand.

Le « Seguin Sô » des Repat' de l'Union des Ambassadeurs : des mobilités multiples sur le double-espace

Le 25 novembre 2023, un débat a été organisé lors de la projection du documentaire « Nos Tungas » réalisé par l'Union des Ambassadeurs (UDA). Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants à la Halle Pajol, à Paris et a permis d'échanger sur la « repatriation ». En effet, les nouvelles générations issues de la diaspora restent très attachées à leurs pays d'origine. Cependant, elles semblent vouloir, en grande partie, s'inscrire dans une dynamique différente de celle de leurs aînés à travers de nouveaux mécanismes d'articulation de leur bi-culturalité. Le mouvement de « repatriation », incarné par l'« Union des Ambassadeurs », association d'entrepreneur.e.s issu.es de la migration malienne, s'inscrit dans cette logique. A travers son programme nommé « *Seguin Sô* », cette association œuvre pour promouvoir le retour au pays des jeunes générations issues de l'immigration qui souhaitent participer au développement durable de leur territoire d'origine. « *Les parcours de repatriation* » sont « *aussi nombreux qu'il y a de personnes qui entreprennent ce voyage de retour* » précise Yahia Camara, membre de l'UDA. La « repatriation » est donc à l'image des différentes façons de vivre sur le double-espace au sein des diasporas africaines. Ces repat' symbolisent la multitude de modèles de mobilités, dans un espace où les frontières peuvent

Informier, comprendre, agir pour les migrations et le développement

Les form'actions « Migration et Développement » construites et animées en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et à destination des acteurs socio-éducatifs (établissements scolaires, centres sociaux, MJC, associations) permettent de comprendre les dynamiques reliant les migrations et les Objectifs de Développement Durable (ODD – adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies comme cadre de développement mondial à horizon 2030), à travers des outils d'éducation populaire. Elles favorisent l'échange à partir de situations éducatives et elles donnent des clefs pour que les professionnels de l'éducation se saisissent de la question et puissent la transmettre aux jeunes qu'ils encadrent, par un discours informé et une posture inclusive. Déclinées également pour les élus et agents territoriaux, avec l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), elles contribuent à territorialiser les liens entre migration et développement durable, à différentes échelles. En 2023, les équipes du programme ODDyssée, financé par l'AFD, ont animé 8 « form'actions » pour 92 acteurs éducatifs dans le Nord et le Pas-de-Calais, 39 travailleurs sociaux d'Île-de-France (Paris, Montreuil, Ivry) et 120 élèves de Seine-Saint-Denis et du département du Nord.

Réouverture de l'antenne du Grdr en Normandie

Au tournant des années 2000, le Grdr s'est engagé auprès des migrants sur leurs parcours d'insertion et d'intégration en France. Après l'antenne des Hauts de France en 2002, c'est en Normandie que la seconde antenne du Grdr en France a été créée dès 2003, à Rouen, sur les thématiques des discriminations cumulées en direction des femmes âgées immigrées. Il en est ressorti un ancrage local très fort dans certains quartiers comme les Hauts-de-Rouen, ou en Seine Maritime à Elbeuf ou Le Havre, avec une équipe réunissant 5 salariés. A partir de 2013, les activités se sont réduites, faute de financements. Mais le Grdr a continué d'intervenir à distance grâce à ses équipes basées en Ile-de-France, sur la formation des professionnels et bénévoles à la communication interculturelle, l'appui aux initiatives féminines et l'accompagnement des seniors. Le projet sur l'inclusion sociale des migrants vieillissants, lancé fin 2022 avec le soutien du Fonds Asile Migration Insertion (FAMI) de l'Union européenne et de la Commission Interministérielle pour le Logement des Personnes Immigrées (CILPI) nous a donné les moyens de réouvrir notre antenne en 2023, avec l'installation d'une équipe de 3 personnes dans de nouveaux locaux début 2024. Le forum « L'accès des seniors immigrés aux dispositifs de droit commun en Seine-Maritime : Enjeu et Perspectives » qui a eu lieu le 14 mai 2024, et a réuni plus de 80 personnes, est sans aucun doute un moment fondateur du redémarrage de cette antenne.

Cultivons une intégration d'aspiration

En Ile-de-France il existe une diversité de dispositifs agricoles, dont l'accès est difficile pour les personnes immigrées. Le secteur agricole présente pourtant de réelles opportunités d'emploi, avec des métiers qui ont du sens et qui peuvent développer des vocations, notamment pour les personnes issues de l'immigration ayant acquis des compétences agricoles dans leur pays d'origine ! Depuis plus de 2 ans, le Grdr a créé, en partenariat avec la ferme agroécologique « Sauvages et Cultivées » de Chelles, le programme « Cultiv'Acteurs » pour faire émerger les conditions d'un nouveau cadre de professionnalisation des personnes migrantes et de contribuer à leur insertion socioprofessionnelle par l'agriculture durable.

Ce programme permet de sensibiliser ces personnes aux différents métiers et dispositifs de formation existants dans le secteur. Le projet s'est décliné, en 2023, autour de la combinaison de deux offres d'expérimentation : un volet « sensibilisation » comprenant 6 ateliers pour rendre compte de la variété des métiers et formations existantes et un volet « immersion » de 10 journées à la ferme agroécologique pour renforcer les compétences techniques.

Quelques questions à... Hamidou Dia

Hamidou Dia est socio-anthropologue, chargé de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et membre du laboratoire Ceped de l'Université Paris Cité. Il est plus particulièrement intéressé par les thématiques liées aux migrations internationales, à l'enseignement-formation, à la circulation des savoirs et enfin au triptyque « Familles-Religions-Education ». Compagnon de route du Grdr depuis plus de quinze ans, il est aussi l'auteur du concept de « village multi-situé » qui renvoie aux « ici et là-bas » du « double-espace » de la coopération, le long des parcours migratoires.

Hamidou, quel regard portez-vous sur la question des mobilités telle qu'elle est abordée aujourd'hui entre l'Europe et l'Afrique ?

Le sujet des migrations est révélateur du modèle de relations entre l'Europe et l'Afrique aujourd'hui. C'est une asymétrie, dont témoigne le traitement de la question des mobilités entre les deux continents. Les décisions et politiques relatives aux migrations sont aujourd'hui définies en fonction des priorités stratégiques européennes. Elles ignorent la conjoncture et les préoccupations de plusieurs régions du continent africain. En Europe, le vocabulaire dominant sur les migrations est une constellation de mots restrictifs tels que le « contrôle », les « frontières », « irrégularité », « renvoi », « expulsion ». C'est un lexique connoté négativement. Il exprime des positionnements qui ignorent et bafouent l'aspect essentiel des migrations pour la condition humaine.

Or, les migrations sont vectrices d'enrichissement pour les sociétés. Du côté des territoires d'origine des personnes qui migrent, et spécifiquement de la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal, cela est d'autant plus remarquable car sans les ressources et investissements des immigrés, ces territoires se seraient désintégrés. Les ressortissants de la moyenne vallée du fleuve ont investi depuis des décennies dans l'éducation, la santé, les infrastructures diverses et ont également apporté leur expérience de la vie citoyenne, leurs engagements sociaux pour contribuer à l'essor de leurs villages d'origine. Les migrations contribuent au rapprochement des peuples en favorisant le partage des savoirs, les échanges culturels divers et la connaissance de l'autre dans toute sa diversité. L'universel dont se réclame le monde ne peut pas être unilatéral et doit se faire dans le respect et la tolérance de l'ensemble des sociétés et de leurs réalités.

Les débats actuels sur les migrations en Europe ne mentionnent pas non plus que ces migrations existent dans le sens inverse. Elles ont d'ailleurs toujours existé. Les Européens ont été de grands migrants à travers les siècles. Une migration qui a d'ailleurs été empreinte de violence à plusieurs périodes de l'Histoire. Le continent est tellement conscient du caractère naturel de la mobilité des hommes qu'il a créé pour lui-même une libre circulation des personnes à travers l'espace Schengen. Pourtant aujourd'hui, on y présente les migrations venues d'ailleurs comme des menaces ou des agressions, qualifiant les personnes immigrées de « délinquants, friands des avantages sociaux en France » par exemple, on leur colle des caractères négatifs qui ne les définissent en rien.

« Le continent est tellement conscient du caractère naturel de la mobilité des hommes qu'il a créé pour lui-même une libre circulation des personnes à travers l'espace Schengen. »

« Il est regrettable qu'en Europe la grande connaissance et l'accumulation de savoirs qui ont été produits sur les migrations ne soient pas mobilisés dans les débats publics actuels. »

Il est regrettable qu'en Europe la grande connaissance et l'accumulation de savoirs qui ont été produits sur les migrations ne soient pas mobilisés dans les débats publics actuels. Il y a de nombreux chercheurs, professionnels de la

société civile ou autres acteurs qui connaissent vraiment les réalités de cette thématique. Mais ils sont très rarement invités sur les plateaux publics pour en discuter. Nous avons à la place des personnalités

diverses, politiques, qui profitent de l'attention pour véhiculer des messages de haine de l'autre et de peur du futur. L'Europe va changer, elle a déjà changé, et l'Europe d'il y a 150 ans n'existe plus. Celle de 2100 ne sera pas celle de 2024. C'est une réalité de l'évolution des territoires qu'il faut documenter de manière constructive en s'appuyant sur des chercheurs et d'autres experts habilités à appréhender les différents concepts qui régissent les sociétés.

Selon vous, quel serait le rôle des diasporas dans la redéfinition des échanges entre les Etats ?

Les diasporas sont riches d'expériences quotidiennes entre différentes sociétés, d'expériences familiales, professionnelles, religieuses, culturelles, scientifiques différentes. Les diasporas représentent un levier puissant pour redéfinir la nature des liens entre les pays et les enrichir. Aujourd'hui plus que jamais, les diasporas doivent être associées à la définition des politiques publiques en matière de relations internationales. Les politiques publiques doivent être pensées avec ces acteurs essentiels. C'est pourquoi je porte un plaidoyer vibrant à l'endroit des décideurs, pour qu'ils intègrent définitivement et sincèrement les diasporas dans les politiques en matière de migrations, d'investissements pour le développement durable et de diplomatie également.

Les diasporas sont une mine inexploitée pour les Etats qui doivent apprendre à apprécier leurs compétences et leurs expertises dans de multiples domaines en fonction de leurs qualifications académiques, mécaniques ou techniques et de leur spécificité migratoire. Chacun des acteurs des diasporas, dans leurs différentes formes sont des « ambassadeurs sans titre » des pays dans lesquels ils exercent leur citoyenneté. Que ce soit dans le domaine du sport, de la recherche, des arts, de la solidarité... l'ensemble des personnes qui ont migré véhiculent les attractions des pays qui composent leurs parcours de vie dans le « double-espace ». Il est important de considérer l'ensemble de ces individus qui portent, à travers leurs actions, un bout de la diplomatie des pays. Si on prend l'exemple de la politique de la France à destination du continent africain ces dernières années, il est évident qu'elle aurait gagné à intégrer et écouter l'ensemble de ces acteurs des diasporas. A travers leur présence ici et là-bas, ils jouent un rôle d'alerte, de veille et sont force de proposition par rapport aux décisions qui doivent être prises.

En quoi « les villages multi situés » trouvent-ils leur expression dans la conjoncture transnationale actuelle ?

J'ai créé le concept des « villages multi-situés » lorsqu'il m'a été donné l'occasion de travailler précisément sur les dynamiques migratoires des habitants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Ce concept invite à dépasser les limites du regard simple souvent porté sur ces « migrants », longtemps cantonnés à des activités professionnelles déclassées dans leurs sociétés de vie. En réalité, ces personnes sont les vaillantes projections de leurs villages d'origine qu'ils entretiennent et portent à travers leurs actions. Les ressortissants du Sahel ont tissé, au fil des ans, des connexions indéniables entre leurs villages d'origine et les autres régions du monde, cela au-delà des frontières. Ils sont aujourd'hui retraités, ouvriers, cadres, élus politiques, dirigeants d'entreprises, étudiants, travailleurs sociaux... Et ils continuent de nouer, grâce à une continuité générationnelle, des liens d'attachement et d'actions forts avec leurs pays d'origine. C'est une particularité admirable qu'il faut raconter et réaffirmer. Si on ne peut pas nier les destins tragiques de certains parcours migratoires, ils ne doivent pas être les seuls mis en avant.

Les parcours migratoires des uns et des autres rapprochent les peuples. Ils font que, par exemple, après l'attaque de Charlie Hebdo en France, en 2015, dans la mosquée d'un village du Sénégal, l'imam a prononcé une prière pour soutenir la France dans cette épreuve car « si la France est en paix, c'est notre village qui est en paix aussi, parce que notre village est lié à la France ».

Quelques questions à... Marie-José Bernardot

Marie-José Bernardot est l'ancienne responsable du bureau de l'intégration sociale, culturelle et territoriale au ministère des affaires sociales de 2007 à 2015 (direction de la Population et des Migrations) puis au ministère de l'immigration et de l'intérieur. Très engagée sur les questions migratoires, elle a co-fondé l'association Désinfox-Migrations. Elle est également l'auteur de l'ouvrage « étrangers, immigrés : (re)penser l'intégration » (2019, presses de la Haute école de santé publique). Elle a rejoint le Conseil d'Administration du Grdr en juillet 2023.

Quel regard portes-tu sur la question de l'immigration telle qu'elle est abordée aujourd'hui en France ?

Depuis plus de 30 ans l'immigration est présentée comme un problème, voire un danger pour la société française. Après avoir tenté de renvoyer les immigrés chez eux en 1974 avec l'instauration des visas, la politique migratoire de la France a été marquée par des durcissements successifs... avec l'adoption d'une loi tous les 2 ans ! La vision de la plupart des ministres de l'Intérieur depuis 1993, quel que soit leur bord politique, est fondée sur la théorie de « l'appel d'air » selon laquelle la France serait un pays particulièrement attractif pour les étrangers, notamment africains. Comme si ces derniers comparaient les dispositifs sociaux des Etats européens ! Leur conviction est qu'il faut fortement restreindre les possibilités d'immigrer légalement en fonction des « capacités d'intégration » du pays, notamment en termes de logements et d'emplois. C'est méconnaître le fait que plusieurs secteurs économiques essentiels pour toute la population (que ce soit dans les domaines de la santé, de l'aide aux personnes âgées, des personnes handicapées, des familles, du bâtiment, de la restauration, etc.) reposent largement sur les immigrés mais aussi que l'apport des immigrés reste aujourd'hui - comme hier - un facteur de développement économique, social et culturel. Notre voisin allemand l'a compris depuis longtemps puisqu'il consacre à l'intégration un budget 10 fois supérieur à celui de la France et en se montrant plus ouvert aux étrangers. 20% des citoyens allemands ont personnellement participé à l'accueil des réfugiés du Moyen-Orient en 2015-2016 !

« Les gouvernements n'ont jamais consacré d'efforts suffisants pour mettre en place une vraie politique d'accueil et d'intégration qui facilite l'installation, l'accès aux droits, l'acculturation...

L'intégration sociale et culturelle est un processus de longue haleine, variable selon les individus et les groupes, mais qui peut être facilité ou ralenti. »

La politique très restrictive mise en œuvre en France, marquée par le soupçon, sans doute enracinée dans une culture de la domination, est contre-productive. L'immigration s'est en partie reportée sur la demande d'asile - une porte entrouverte avec les titres de séjour familiaux et les étudiants - et l'image de la France à l'étranger est durablement abîmée, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord où le ressentiment se développe.

Par ailleurs, les gouvernements n'ont jamais consacré d'efforts suffisants pour mettre en place une vraie politique d'accueil et d'intégration qui facilite l'installation, l'accès aux droits, l'acculturation... L'intégration sociale et culturelle est un processus de longue haleine, variable selon les individus et les groupes, mais qui peut être facilité ou ralenti.

Quels rôles la société civile peut-elle jouer pour faire évoluer la manière dont les immigrés et l'immigration sont perçues en France ?

En France, la société civile, joue déjà un rôle majeur grâce aux actions des citoyens, des associations qui sont engagés dans les quartiers, sur tous les territoires, dans l'accueil, l'aide aux devoirs, l'apprentissage de la langue française, les centres sociaux, y compris dans l'hébergement de mineurs étrangers isolés comme le font Utopia 56 et d'autres associations. Sans tous ces bénévoles, retraités

mais aussi étudiants qui sont engagés dans des organisations telles que la Cimade, le Gisti, la Ligue des Droits de l'Homme, RESF (réseau éducation sans frontières) ou autres, et qui consacrent du temps à aider les étrangers à franchir les obstacles, accéder à leurs droits, à des papiers, les situations locales, y compris dans les quartiers populaires seraient beaucoup plus dégradées, avec davantage de personnes sujettes à des troubles mentaux, etc...

Les relais d'opinion, les chercheurs, les journalistes, les chefs d'entreprises, ont aussi un rôle important dans le débat public concernant les migrations, d'où la création de « Désinfox-migrations » en 2020. Mais hélas, le travail sur les faits, les connaissances appuyées sur la recherche et la statistique publique ne « percute » pas suffisamment pour endiguer la marée de préjugés et de désinformation aggravée par les réseaux sociaux.

Il faut trouver aussi d'autres modalités pour toucher les gens. Il faut aussi s'adresser à leur sensibilité : les récits portés par les « migrants » eux-mêmes via des journaux, des podcasts, mais aussi des films, du théâtre, devraient être davantage portés à la connaissance de tous. Il me semble aussi indispensable de développer des actions culturelles, intergénérationnelles, coproduites par des écoles, collèges, centres sociaux notamment sur la mémoire de l'exil, mais pourquoi pas sur d'autres sujets comme les relations filles/garçons, la laïcité, etc.

Quels engagements poursuivez-vous aujourd'hui, en tant qu'administratrice du Grdr ?

J'ai découvert le Grdr en 2010 lors d'une réorganisation administrative. Une partie des activités du Grdr en France étaient jusqu'alors financées par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances [Acisé ex-Fonds d'Aide et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD)]. Pour le ministère des Affaires sociales où je travaillais à l'époque, le Grdr relevait désormais des crédits de l'intégration. Avec mon équipe, nous avons été amenés à travailler fréquemment avec le

« Le Grdr est aussi l'une des rares associations impliquées à la fois dans les pays d'origine des immigrés et en France. Cela lui donne une capacité de compréhension et d'analyse à la fois sur les transformations des territoires et populations là-bas et des problématiques d'intégration et d'accès aux droits ici. »

Grdr en France sur l'accès aux droits des personnes âgées immigrées, sur l'insertion sociale et professionnelle des femmes, sur les relations entre l'école et les familles... J'ai noué à cette époque d'excellentes relations avec mes interlocuteurs du Grdr, avec lesquels nous avons même pu « co-produire » certains programmes et actions, malgré un contexte politique a priori peu propice !

Connaissant la qualité et l'engagement des équipes du Grdr, j'ai donc accepté avec enthousiasme la proposition du président du Grdr d'intégrer le Conseil d'Administration en 2023. Cette association me paraît très bien placée pour prendre sa part et sa place dans l'évolution des représentations de l'opinion publique, parce qu'elle intervient directement auprès des personnes de la diaspora africaine et soutient leurs associations depuis 50 ans. Elle a acquis une connaissance concrète des publics et des situations. Le Grdr aussi l'une des rares associations impliquées à la fois dans les pays d'origine des immigrés et en France. Cela lui donne une capacité de compréhension et d'analyse à la fois sur les transformations des territoires et populations là-bas et des problématiques d'intégration et d'accès aux droits ici.

J'aimerais aider à mettre encore davantage à profit cette expertise pour faire mieux connaître tous les apports de la diaspora africaine en France et aussi à développer le « pouvoir d'agir » de ces immigrés, en particulier des femmes, notamment sur les problématiques complexes des adolescents et des relations avec l'institution scolaire.

Chapitre 2 :

Le littoral ouest-africain : des écosystèmes à protéger

Le littoral ouest-africain se caractérise par un patrimoine riche en ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables. Elles offrent une diversité de biens et de services socioéconomiques, écologiques, culturels et cultuels aux habitants, et sont un facteur d'attractivité pour bon nombre de personnes. En effet, cette région est marquée par une longue tradition migratoire, ce qui en fait à la fois un territoire d'accueil (pêcheurs, commerçants, etc.) et de départ (migrations intra-africaines et vers l'Europe de l'Ouest), mais aussi un espace intégré dans les flux économiques sous-régionaux et mondiaux.

Les dynamiques économiques, soutenues, parfois concurrentes et conflictuelles (tourisme, pêche, exploitations minières, etc.), animent cette région marquée par une forte croissance démographique, par l'urbanisation, par l'intensification des mobilités et par la pression des changements climatiques. Au regard de ces dynamiques, est-il possible de concilier les intérêts parfois divergents des différents usagers des territoires ?

La filière huile de palme : un pilier de la vie socio-économique des territoires

Les parcs agroforestiers désignent des systèmes d'exploitation des terres dans lesquels des espèces ligneuses vivaces (arbres, arbustes, etc.) sont cultivées et cohabitent avec d'autres activités agricoles ou d'élevage. C'est le cas des parcs agroforestiers à palmiers à huile. En Casamance, au Sénégal, et dans la région de Cacheu, en Guinée-Bissau, les palmeraies sauvages, essentiellement composées de palmiers à huile, fournissent de nombreuses ressources aux populations locales.

L'huile de palme produite dans ces territoires joue un rôle économique et alimentaire de premier plan. Elle est riche en apports nutritionnels, notamment en vitamines A et E. Elle est une source importante de revenus pour les ménages, en particulier pour les femmes qui la produisent. Entre autres usages des palmiers à huile, on retrouve le bois qui sert à la construction, la sève fraîche comme substitut au lait maternel ou transformée en vin et consommée lors des cérémonies traditionnelles (mariage, décès, etc.), et les racines bouillies pour soigner la colique par exemple. La palmeraie sauvage est aussi un lieu où cohabitent plusieurs essences (baobab, tamarinier, manguier, raphia, etc.) et cultures (arachide, riz). C'est aussi parfois un lieu de culte.

Si l'exploitation de l'écosystème, grâce aux savoir-faire des populations, se fait plutôt dans la durabilité, la palmeraie n'en demeure pas moins menacée dans certains territoires, notamment du fait de l'extension des vergers d'anacardiés.

Le dialogue concerté pour une gestion durable des ressources et écosystèmes de mangrove en Guinée Bissau

Avec un total de 326 000 hectares, la Guinée-Bissau est un pays de mangroves par excellence. Cet écosystème couvre près de 10 % du territoire national, proportion la plus élevée au monde. Et ces forêts de mangrove fournissent une série de biens et de services d'importance stratégique pour le pays. En 2023, le Grdr a renforcé ses liens et engagements auprès des partenaires dans le cadre de la gestion des écosystèmes de mangroves, autour de 3 axes :

- L'accompagnement la mise en place d'un dialogue concerté des acteurs autour d'une [plateforme nationale sur les paysages de mangrove \(PLANTA\)](#) qui structure la coordination d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.
- La mise en fonctionnement d'une [géodatabase](#), outil de suivi et d'aide à la décision en facilitant l'accès aux données nationales collectées et géoréférencées par les acteurs de la PLANTA.
- La définition d'un cadre réglementaire à échelle nationale qui définisse les conditions d'exploitation, de gestion et de conservation de cet écosystème de manière durable et équitable. Une consultation en vue de l'élaboration d'un projet de loi spécifique pour les mangroves (porté par l'IBAP avec l'appui de l'IUCN, de Wetlands International Africa et du Grdr) a été validée par l'ensemble des parties prenantes et est entre les mains du ministère de l'environnement.

En Guinée-Bissau, troisième producteur africain de noix de cajou, le secteur représente 80% des recettes d'exportation, 18% du PIB et emploie plus de 90% de la population. Entre 2000 et 2015, la production a été multipliée par trois et les vergers d'anacardiens s'étendent désormais à perte de vue, souvent au détriment d'autres arbres comme les palmiers à huile. En effet, pour installer ces vergers, les agriculteurs pratiquent préalablement l'abattis-brûlis de jachères dans lesquelles on retrouve d'autres essences, dont les palmiers à huile.

L'ombre des anacardiens entrave la régénération naturelle des jeunes plants de palmiers à huile, lorsqu'ils sont plantés densément.

Un festival Mangal pour sensibiliser sur les enjeux de la gestion des écosystèmes de mangrove

Le festival « Mangal » s'est déroulé de juin à novembre 2023 et a impliqué plus de 300 partenaires des paysages des rivières du sud : Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal, pays concernés par les nombreux enjeux de gestion des écosystèmes de mangrove. Impulsé par les membres du « Collectif 5 Deltas » (dont le Grdr est un des membres fondateurs) et rejoint par l'UICN et Wetlands International, ce festival se fixait pour objectif de sensibiliser plusieurs types d'acteurs et articulait conférences scientifiques, ateliers interactifs pour petits et grands, expositions photographiques, projections de films, animations culturelles en lien avec les écosystèmes de mangrove. Il a permis de former et sensibiliser 225 élèves et 32 enseignants de 8 écoles des 3 pays. Il a parcouru plus de 2000 kilomètres en 12 jours aux côtés de 24 gestionnaires de 18 aires protégées pour aller à la rencontre des habitants des territoires

Un « Hackaton » a été organisé impliquant 7 universités et plus de 70 étudiants des 3 pays (Sénégal, Guinée-Bissau, Guinée) pour faire émerger des thématiques de recherche-action, encourager les communautés à l'apprentissage de pratiques, inviter les étudiants à s'investir sur les enjeux liés à la conservation de la mangrove, etc. Ce festival s'est achevé les 24 et 25 novembre lors d'un événement festif et scientifique « Vivons la mangrove » à Toubacouta, dans le Siné-Saloum, au Sénégal.

Les palmeraies de ces territoires constituaient pourtant auparavant des biens collectifs pour les habitants. Mais depuis les années 1980, la course à l'occupation des terres et à la plantation d'anacardiens a transformé ce bien collectif en propriété privée de celui qui détient la terre où se trouvent les anacardiens. Cette situation illustre la difficile conciliation entre exploitation d'anacardiens et renouvellement des palmeraies sauvages. Elle interroge également l'accès des usagers à la ressource, en particulier les femmes, qui sont au cœur de la filière huile de palme en tant que productrices pour subvenir aux besoins de leurs familles (santé, éducation, etc.). Mais du fait de leur accès difficile au foncier, elles sont vulnérables face aux décisions de celui qui détient la terre...

Diversifier les sources de revenus et encourager la constitution de cadres de concertation

Dans le cadre du programme de « Gouvernance Concertée des Ecosystèmes du Littoral », le Grdr accompagne les ménages et exploitations agro-sylvo-halio pastorales dans leur stratégie de diversification des sources de revenus monétaires à travers l'appui et le suivi des alternatives techniques et organisationnelles. Ces alternatives favorisent gains de temps, rentabilité, réduction de pénibilité, réduction des coûts (four amélioré, unité de transformation, presse améliorée, groupe d'épargne, stockage commun) et ont été largement diffusées à l'échelle des régions de Cacheu, auprès de 25 groupements de productrice d'huile de palme (plus de 1000 femmes) de 5 unités de production. Aussi, des cadres d'échanges et de dialogues à des échelles régionales (palmeraies), nationales (mangrove), sous régionale (foncier, aires protégées) se sont consolidés et légitimés autour des enjeux de gestion des ressources, afin de favoriser un dialogue entre les différentes catégories d'acteurs.

La pêche : une filière littorale emblématique à l'épreuve d'une gestion durable et concertée des ressources

Un peu plus loin, l'écume de mer s'échoue à coup de vagues sur la côte et se heurte aux pirogues qui viennent de débarquer. Dans le ventre de l'embarcation, des kilos de poissons frais, destinés à la vente et à la consommation locale, mais aussi à la transformation et à l'exportation. Les ressources halieutiques représentent environ un quart des protéines animales consommées par la population bissau-guinéenne. Cette filière est emblématique des territoires du littoral ouest-africain et un pilier des économies nationales.

Au Sénégal, le secteur représente 2% du PIB, 16% des recettes d'exportation et est l'une des principales rentrées de devises. On y compte environ 86 000 pêcheurs et 600 000 personnes (pêcheurs, transformateurs, commerçants...) en vivent.

Que ce soit dans le sud-ouest du Sénégal ou dans le nord-ouest de la Guinée-Bissau, les migrants originaires du nord du Sénégal, du Ghana et de la République de Guinée ont participé au développement de cette filière halieutique. Depuis les années 1950, ils ont fait évoluer les pratiques de pêche et de transformation et permis aux pêcheurs locaux d'évoluer dans leurs pratiques. Les multiples vagues de pêcheurs qui se sont succédé dans ces territoires témoignent de son attractivité. Mais les relations entre nouveaux arrivants et populations locales autour de la gestion de la ressource peuvent se révéler conflictuelles.

Dans le Diassing (Sénégal), où le Grdr a accompagné la mise en place d'un cadre de concertation de pêche pour une gestion durable et concertée des ressources halieutiques du fleuve Soungrougou, l'intégration des pêcheurs d'origine malienne a été difficile. Ils étaient en effet accusés de pratiquer des techniques de pêche « non conventionnelles » et néfastes, conduisant à l'épuisement des poissons. Cependant, selon le service régional des pêches et de la surveillance, ces pêcheurs d'origine malienne sont les plus nombreux à être en règle en ce qui concerne les permis de pêche. Ces mêmes permis de pêche sont pourtant destinés aux détenteurs de la nationalité sénégalaise, ce qui illustre la relativité des notions d'allochtones et d'autochtones dans ces régions en perpétuel mouvement et la difficulté à les distinguer ! Aujourd'hui, grâce à un long travail pluri-acteurs-acteurs appuyé par le Grdr, les pêcheurs d'origine malienne du Diassing sont de plus en plus intégrés aux instances de dialogue et de décision.

Si dans le Diassing l'enjeu majeur de la pêche concerne le mode d'exploitation des ressources halieutiques, sur la côte, à Diembéring par exemple, et plus précisément au Cap Skirring, c'est la cohabitation de la pêche avec le tourisme qui fait l'objet de crispations. Station balnéaire dynamique et attractive, le Cap Skirring suscite l'intérêt de bon nombre d'acteurs. La construction de l'aérodrome, d'un grand centre de villégiature pour vacanciers, ainsi que les vagues de travailleurs migrants (dont de nombreux pêcheurs) qui se succèdent depuis la fin des années 1970, illustrent son attrait économique. Cependant, la position et l'insalubrité du quai de pêche est une source de tension puisque certains considèrent que cela pourrait décourager les touristes.

À la lisière entre les eaux sénégalaises et bissau-guinéennes, nombreux sont les pêcheurs sénégalais qui traversent la frontière maritime pour aller pêcher en Guinée-Bissau, sans licence de pêche, soit par méconnaissance du fait d'une frontière invisible, soit en toute connaissance de cause pour avoir plus de prises. Appréhendés par les marins bissau-guinéens, les pêcheurs sénégalais se voient alors condamnés à la saisie de leurs pirogues et leur matériel de pêche et à payer des amendes pouvant aller jusqu'à 1 000 000 FCFA (1500 €). Ces relations parfois tendues illustrent la difficulté de la gestion partagée des ressources, même si les activités de pêche se déroulent généralement dans le calme, et

Témoignage de Moussa Séné - président du Cadre de Concertation de la zone de Pêche (CCP) du Soungrougou.

Le CCP est une association née en 2011 avec l'appui d'IDEE Casamance puis consolidée avec l'aide du Grdr depuis 2013. Il est actif dans 6 communes (4 de la région de Sédhiou et 2 de Ziguinchor).

« Les pêcheurs s'étaient aperçus que certaines espèces de poisson disparaissaient, que les ressources se dégradent, que la mangrove disparaissait... La concertation qui a été mise en place entre les acteurs a fait émerger des règles, des aménagements de zone de pêches protégé, les « acajas », et des comités de surveillance qui impliquent des villages de pêcheurs du Soungrougou. Chaque mois, nous faisons des pêches de contrôle avec le Grdr et l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Nous avons impliqué les autorités pour vérifier l'évolution des espèces. Aujourd'hui, beaucoup d'espèce sont revenues ! Il y a beaucoup de poissons, c'est extraordinaire ! Maintenant il y a aussi beaucoup d'oiseaux dans les zones de pêches interdites. On fait un gros travail de sensibilisation dans les 6 communes. Nous impliquons régulièrement les autorités comme le sous-préfet, les maires, ainsi que les imams qui sont informés de tout ce que nous faisons. Nous collaborons avec l'aire marine protégée (AMP), qui est sur le même territoire. Nous espérons pérenniser cette expérience, pour servir d'exemple. D'autres partenaires viennent pour voir ce que l'on fait. Nous souhaitons protéger d'avantage la zone pour avoir encore plus de résultat demain, au bénéfice de tout le monde ».

mettent en relief la nécessité de l'accueil et de l'intégration sur des territoires où la tendance est à l'accentuation des mobilités humaines.

Exploitation minière et préservation des écosystèmes : la société civile locale s'organise

D'une manière générale, les richesses des territoires du littoral font l'objet de convoitises de la part de nombreuses sociétés industrielles et minières internationales. Les exemples et études d'impacts des effets négatifs de l'installation de ces industries et usines sont multiples et montrent qu'elles sont à l'origine de l'accroissement de l'érosion, du déplacement des populations, de la raréfaction des ressources... La société civile organise des actions de mobilisation et de plaidoyer pour résister à cette emprise et cette pression croissante.

A Varela, (nord-ouest de la Guinée Bissau), un projet d'exploitation minière de sable lourd par une entreprise chinoise a été suspendu en 2023 grâce à la forte résistance de la population. Cette mobilisation citoyenne (dont les prémices avait permis le blocage du projet d'exploitation par une entreprise russe en 2014) a été notamment pilotée par un cadre de dialogue et de concertation dont le Grdr a appuyé la constitution et qu'il accompagne depuis 2017.

A Niafrang, dans le département de Bignona (Sénégal) une exploitation de zircon de Niafrang est à l'arrêt, des villageois ayant organisé plusieurs marches après l'octroi du permis d'exploitation en 2018.

Dans la commune rurale de Tanéné de la préfecture de Boké (nord-ouest de la République de Guinée), les tensions entre sociétés minières de bauxites et communautés sont importantes. Les habitants accusent ces sociétés minières de ne pas impliquer les communes et de préférer collaborer directement avec les autorités administratives. Le Grdr s'est engagé pour renforcer la collaboration entre la collectivité, les sociétés minières et les communautés. Un comité de pilotage multi-acteurs de Tanéné a été constitué et formé aux techniques de médiation, de négociation et d'arbitrage afin de piloter le dialogue entre les acteurs territoriaux et de mettre en place des actions de sensibilisations.

Les principales réalisations du programme Gouvernance Concertée du Littoral (PGCL) (2013-2024)

La question des relations entre usagers des ressources naturelles sur le littoral ouest-africain (Sénégal, Guinée-Bissau et Guinée) était au cœur du PGCL qui a structuré l'activité du Grdr sur le pôle littoral pendant 10 ans et s'achève en 2024.

Ce programme a notamment contribué à :

- La mise en place de 6 structures de gouvernance locale (par exemple de gestion des déchets à Canchungo, accès à l'eau et assainissement à Boké, gestion des ressources halieutiques du Soungrougrou...)
- Plus de 20 actions d'aménagement du territoire ou de planification
- 2 politiques alimentaires territoriales (Ziguinchor et Boké)
- Un centre de ressource en ligne, « Les rivières du Sud » à laquelle ont accès 4000 étudiants et 128 chercheurs
- Une plateforme nationale des paysages de mangrove (Guinée-Bissau)
- 3 documents stratégiques de gestion des écosystèmes de mangrove
- 1 communauté d'apprentissage de pratique et de réalisation composée de 24 gestionnaires de 4 aires marines protégées
- 1 espace de dialogue transfrontalier entre la Guinée-Bissau et le Sénégal
- L'appui à 4000 entreprises agro-sylvo-haliopastorales
- la mallette pédagogiques Rio Terra

La publication de nombreuses ressources dans le cadre du PGCL

Atlas et études :

- [« Un littoral en mouvement »](#)
- [« Canchungo, pôle urbain en devenir »](#)
- [« Monographie de la région de Cacheu »](#)
- [« Le système alimentaire de la ville de Ziguinchor »](#)
- [« A la frontière entre Goudomp \(Sénégal\) et Bigène - Farim \(Guinée-Bissau\) »](#)

Webinaires et vidéos

- [« Entre Terre et Mer, les défis d'une exploitation durable des ressources naturelles »](#) (réalisé par JB Russell)
- Le story-map [« Trois enjeux du littoral ouest-africain »](#)
- Le cycle de visio-conférences : Les jeudis du littoral ouest africain
 - o [A la croisée des enjeux de protection et d'exploitation](#)
 - o [Un bassin d'emploi sous régional](#)
 - o [Accueillir, intégrer et circuler](#)
- Les [webinaires du festival Mangal](#)
- L'outil d'évaluation d'« Impact Economique et Environnemental des projets de Constructions » (IMPEEC)

Centres de ressources numériques

- [Centre de ressources virtuelles des Rivières du Sud](#)
- [« FAP-learning-lab for housing and social change »](#)
- [Géoportail de la PLANTA](#) (Guinée-Bissau) et [géodatabase de la mangrove](#) en Guinée-Bissau

Comprendre les systèmes alimentaires des communes du littoral

En janvier 2023, le Grdr publiait [l'étude sur les systèmes alimentaires de Ziguinchor](#). Elle décrit la diversité et les caractéristiques de l'environnement alimentaire dans lequel s'approvisionnent et consomment les ménages de Ziguinchor (Sénégal), ainsi que leurs pratiques d'approvisionnement et de consommation alimentaire. Elle met en évidence le dynamisme et la densité du commerce de détail alimentaire dans cette ville.

En mars 2023, le Grdr et ses partenaires à Boké ont engagé un processus similaire afin d'étudier les systèmes alimentaires de cette ville de Guinée, afin de mieux comprendre les problématiques liées à la gouvernance alimentaire et de favoriser l'émergence de politiques pour des systèmes alimentaires plus durables. Les partenaires locaux et le comité de pilotage de cette étude ont choisi de l'orienter vers le segment de la distribution alimentaire, considérant qu'il y a un réel besoin de créer des connaissances sur ce sujet, alors qu'inversement le segment de la production a déjà été documenté. L'étude qualitative a été réalisée pour identifier les produits alimentaires les plus fréquemment consommés, la typologie des lieux de vente et les acteurs impliqués dans la distribution. Les enquêtes quantitatives seront ensuite réalisées dans 4 quartiers de la commune et analysés dans le courant de l'année 2024.

Un pôle littoral, également actif sur le double-espace

Pour proposer une méthodologie permettant d'associer collectivités locales et migrants pour travailler ensemble au développement local de la région, le Grdr travaille en relation étroite avec l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou en Casamance, région fortement marquée par les mobilités tant dans le sens des départs que des arrivées. En 2023, le répertoire des actions de développement de la région de Sédhiou portées par la diaspora basée en Belgique, en Espagne et en Italie a été actualisé. Un bureau d'appui aux migrants et aux autorités locales a été mis en place, proposant un accompagnement pour les migrants porteurs de projets et des espaces d'échanges avec les acteurs locaux. Le 11 septembre, le Grdr a organisé un forum intitulé « *Migration – Coopération Décentralisée et Développement économique durable des Collectivités Territoriales d'ici et d'ailleurs* » à Sédhiou, qui a mobilisé 200 personnes dont Madame la ministre des Sénégalais de l'étranger.

Par ailleurs, un **dispositif pilote de mentorat** sur le « double espace » a été mis en place par le Grdr et la Coordination des Associations de Guinéens de France (CAGF) en lien avec la Direction Général des Guinéens de l'Étranger (DGGE). Il consistait à mettre en relation 11 entrepreneurs basés en Guinée avec 13 personnes ressources issues de/ou appartenant à la diaspora guinéenne en Europe. Ces 11 entrepreneurs ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé impliquant, outre le mentorat, un diagnostic de compétences, un cycle de formation adapté, une visite d'échange à Dakar et la participation à un forum organisé le 30 septembre dernier par le Grdr, à Dakar (financement ENABEL).

La mallette pédagogique RIOTERRA pour diffuser les enjeux et défis du littoral ouest africain de manière ludique

La [mallette pédagogique RIOTERRA](#), en français mais également disponible en portugais - créole, a été créée pour transmettre, partager et échanger sur les connaissances produites tout au long des 10 dernières années d'activité du Grdr sur le pôle littoral. Cet outil propose des techniques d'animations ludiques et dynamiques, adaptables selon les âges et les publics sur des sujets tels que la mangrove, la palmeraie, les enjeux de la ville de Canchungo, la filière halieutique et les menaces et l'érosion du littoral en Afrique de l'Ouest.

Ces outils d'animation ont été testés auprès de plus de 1 000 personnes tout au long de l'année 2023 et permettent de travailler avec des acteurs ayant des niveaux académiques très variés. Elle facilite la participation et le questionnement sur les connaissances des habitants de ces régions sur leur environnement et leur rapport avec ce dernier et permet d'attirer leur attention sur leur manière d'interagir avec leur écosystème.

Agir pour la cohésion sociale à la frontière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau

[La zone transfrontalière du sud du département de Goudomp \(Sénégal\) et au nord la région de Cacheu \(Guinée-Bissau\)](#), est maillée de plusieurs massifs forestiers importants, située entre deux importants cours d'eau, le fleuve Casamance et le rio Cacheu. Elle se trouve également à proximité de la route nationale qui relie Ziguinchor à Kolda, deux villes majeures du sud du Sénégal. Cette zone est désormais attractive et attire de nombreuses personnes de passages ou qui s' (ré)-établissent. Ce territoire a aussi été meurtri par des conflits historiques (guerre de libération de la Guinée-Bissau (1960-1974), le conflit casamançais (1982 à nos jours), guerre civile en Guinée-Bissau (1998)). Mais depuis 20 ans, ce territoire apparaît comme étant paisible. Pour préserver et renforcer cette dynamique, le programme PGCL a encouragé les logiques de coopérations transfrontalières en consolidant, structurant, alimentant de la structuration un dialogue concerté multi-acteurs sur les enjeux transfrontaliers, notamment sur les questions liées au vol de bétail, aux conflits fonciers et aux mobilités humaines. Des ateliers transfrontaliers ont été organisés impliquant les autorités administratives, les forces de défense et de sécurité. Une monographie « [A la frontière entre Goudomp \(Sénégal\) et Bigene- Farim \(Guinée Bissau\)](#) » a été co- produite avec l'Université Assane Seck de Ziguinchor et Afrique Enjeux (AFEX). Ce processus était accompagné de formations et d'actions de sensibilisation à la gestion non violente des conflits à l'échelle des communautés.

SYNTHESE DE NOTRE ACTIVITE PAYS PAR PAYS

GUINEE

Territoires d'action : Commune urbaine de Boké ; commune rurale de Tanéné.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 3

Principaux axes d'actions : Agriculture et alimentation ; Gestion des ressources naturelles ; Entreprenariat et insertion professionnelle ; habitat et développement urbain

Principaux bénéficiaires de nos actions : Entrepreneur(euses), professionnel(le)s en activité ; Acteurs locaux et collectivités locales.

Nature de nos activités : Soutien aux initiatives économiques ; renforcement associatif.

Principaux ODD concernés par nos actions : 1. Eradication de la pauvreté ; 2. Lutte contre la faim.

Principales activités en 2023 :

- Lancement de l'étude sur le système alimentaire de Boké (en cours) : organisation d'un atelier de lancement qui a réuni 340 personnes qui ont fait ressortir le besoin de concentrer l'étude sur la question de la distribution alimentaire au sein de la commune urbaine de Boké. :
- 140 restauratrices de rue font l'objet d'un accompagnement continu depuis 3 ans, dans leur structuration (apport en matériel, mise en place d'un système d'autofinancement, formations en gestion et notion d'hygiènes...). Elles ont été mises en relation avec (i) les services techniques du tourisme et de l'hôtellerie pour répondre aux exigences du métier de restauration (agrément, livret de santé, etc.) et avec (ii) des groupements de producteurs de produits vivriers locaux avec qui elles ont contractualisé (5 groupements, pour la plupart féminins). Ces producteurs ont bénéficié d'un renforcement technique pour approvisionner les restauratrices de rue et les marchés de Boké. Ils ont bénéficié d'intrants agricoles, d'activités de renforcement de capacités organisationnelles, d'apports en matériel...
- 1 mission d'échange et de partage d'expérience entre restauratrices de rue de Boké et de Ziguinchor ;
- Organisation de 9 thé-palabres de conciliation (dans les 9 districts de la commune rurale de Tanéné) afin de désamorcer les conflits fonciers récurrents qui opposent les communautés aux sociétés minières ;
- Mise en place d'un fonds souple qui a permis de financer (suite à une procédure d'appel à manifestation d'intérêt) 2 associations de jeunes de Boké engagés en faveur de l'assainissement et de la gestion des déchets sur le territoire de leur commune, 950 personnes au total y ont participé.

GUINEE-BISSAU

Territoires d'action : Canchungo et région de Cacheu.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 5

Principaux bénéficiaires de nos actions : acteurs locaux et collectivités locales, porteurs de projets individuels et collectifs, familles et grand public.

Principaux axes d'actions : Gestion des ressources naturelles ; Habitat et développement urbain ; Entreprenariat et insertion professionnelle.

Nature de nos activités : réalisation d'infrastructures essentielles ; soutien aux initiatives économiques ; structuration des filières, renforcement associatif ; ingénierie sociale, développement économique, développement urbain.

Principaux ODD concernés par nos actions : ODD 11. Villes et communautés durables ; ODD 13. Lutte contre le changement climatique ; ODD 10. Réduction de la pauvreté.

Principales activités en 2023 :

- Accompagnement de la stratégie nationale sur les écosystèmes de mangrove : mise en ligne de la plateforme nationale de concertation, d'échanges mise en place (PLANTA). Constitution d'une géodatabase centralisant les données disponibles sur la mangrove en Guinée-Bissau. Plaidoyer pour l'adoption d'une loi spécifiquement dédiée à la protection de la mangrove auprès du ministère de l'environnement ;
- Création d'une Réserve de biosphère « Jeta- Pecixe-Cacheu en lien avec l'ONG Wetland Internationale ;
- Lancement des travaux de prospective territoriale sur le territoire de Suzanna ;
- Accompagnement à la rénovation de 20 logements de familles précaires et aménagement d'espace collectifs pour la ville ;
- Création de 13 groupes d'épargne collective en lien avec la fédération des femmes des habitants de Guinée-Bissau (380 membres) pour financer les rénovations d'habitats et les initiatives de développement économique ;
- Accompagnement des acteurs dans la mise en place d'un plan d'évacuation des déchets solides de la ville et organisation de temps d'animation autour de la gestion des déchets ;
- Dotation d'un camion pour le transport de poubelles et mobilisation de l'ensemble des acteurs de la ville pour le nettoyage des principales artères de la ville et l'aménagement d'espace collectifs pour les jeunes ;
- 4 points d'eau construits sur Canchungo grâce à la mobilisation de la diaspora ;
- Mise en place de 5 plateformes multi-acteurs au niveau de trois régions (Cacheu, Oïo et Bafata). Ces plateformes ont pour vocation d'accompagner la réalisation d'infrastructures de marché pour les régions concernées ;
- Mise en place d'un fonds d'appui qui a permis d'aménager 7 domaines maraîchers et de les doter en matériel (3 500 producteurs locaux - essentiellement des femmes)
- Accompagnement de 1 000 porteurs de micro-projets dans le développement de leurs activités économiques au sein de l'incubateur des micro-projets « IRMEC ».

SENEGAL

Territoires d'action : Rufisque, Ziguinchor, Bakel, Falémé.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 15

Principaux bénéficiaires de nos actions : Acteurs locaux et collectivités locales ; Porteurs de projets collectifs et individuels.

Principaux axes d'action : Agriculture et alimentation ; Eau et assainissement ; Gestion des ressources naturelles ; Entrepreneuriat et insertion professionnelle ; Migration et Développement.

Nature de nos activités : Renforcement des collectivités locales ; Renforcement associatif ; Structuration des filières ; Soutien aux initiatives économiques ; Education au développement.

Principaux ODD concernés : 8. Accès à des emplois décents ; 4. Accès à une éducation de qualité ; 11. Villes et communautés durables.

Principales activités en 2023 :

- 271 649 repas qui ont permis de restaurer 8 000 élèves dans les cantines scolaires de 40 écoles des départements de Ziguinchor, Bakel et Rufisque. 3 nouvelles cantines centrales pour les communes de Bargny, Bambilor et Sébikhotane (Département de Rufisque) et le suivi de l'activité des deux cantines centrales du Département de Rufisque (Rufisque et Yene) mises en service en 2022 ;
- Appui à la structuration des groupements de fournisseurs (pour un total de 215 producteurs) des cantines scolaires en produits sains à Bakel, Rufisque et Ziguinchor (mise en relation, formations en agroécologie, caractérisation de l'accès à l'eau...) ;
- Etude sur l'impact du plan alimentaire territorialisé de Rufisque ;
- Réhabilitation des latrines dans 5 écoles élémentaires du département de Bakel ;
- Actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de l'eau auprès de 2 650 élèves des écoles primaires de Bakel ;
- 2 ateliers de renforcement des capacités des services techniques communaux et déconcentrés sur la gouvernance locale et la maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion de l'eau. 22 acteurs locaux formés à la gestion de projets en matière d'eau et assainissement ;
- Réalisation de 12 aménagements antiérosifs qui s'étendent sur une superficie de 20 hectares pour la conservation et la restauration des eaux et des sols
- Etude sur les conflits liés au changement climatique et à l'accès aux ressources naturelles dans le territoire transfrontalier de la Falémé et mise en place d'un comité transfrontalier chargé de prévenir les conflits ;
- Signature et aménagement d'une entente foncière en milieu transfrontalier (Falémé – frontière entre le Mali et la Mauritanie) à la suite d'un processus de diagnostic, d'études d'avant-projets, etc. Mise en place d'un comité d'aménagement garantissant un accès équitable aux aménagements ;
- 29 porteurs individuels de micro-projets (agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans...) financés dans la région de Ziguinchor par suite de la mise en place d'un fonds souple et d'une procédure d'appel à manifestations d'intérêts ;
- Démarrage de la co-production de 3 profils migratoires sur la ville de Matam, et les Départements de Rufisque et de Sedhiou avec les collectivités des territoires et les acteurs de ces territoires, incluant les associations de ressortissants en France.

MAURITANIE

Territoires d'action : Nouakchott, Gorgol , Guidimakha

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 11

Principaux bénéficiaires de nos actions : Acteurs locaux et collectivités locales ; Publics précaires ; Porteurs de projets économiques individuels et collectifs.

Principaux axes d'action : Jeunesse et société civile ; Habitat durable et développement urbain ; Eau et assainissement ; Gestion des ressources naturelles ; Agriculture et alimentation ; Genre et insertion professionnelle.

Nature de l'activité : Renforcement associatif ; Soutien aux activités économiques ; Réalisations d'infrastructures essentielles.

Principaux ODD concernés par nos actions : 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux ; 10. Réduction des inégalités ; 5. Egalité entre les sexes ; 11. Villes et communautés durables ; 2. Lutte contre la faim ; 6. Eau propre et assainissement.

Principales activités en 2023 :

- La 1^{ère} assemblée plénière du programme Graine de Citoyenneté, les 6 journées « Portes ouvertes » sur les 6 territoires régionaux du programme et le financement de 50 projets portés par la société civile mauritanienne (cf. voir encart « Graines de Citoyenneté) ;
- Reconstruction de 40 maisons endommagées lors des inondations qui ont eu lieu à Kaédi en août 2022 ; 320 personnes ont été relogées dans des conditions décentes. Formation de 26 maçons aux bonnes pratiques techniques constructives et élaboration d'un guide des bonnes pratiques constructives ;
- Extension de 300 mètres linéaires du réseau d'eau potable dans la commune de Gouraye ;
- 6 843 élèves sensibilisés dans les écoles de Sélibaby et Gouraye sur la gestion de l'eau, son usage, les techniques de potabilisation, l'entretien des toilettes ;
- Lancement des activités pour la mise en place d'un service public de collecte des déchets dans 4 quartiers de la ville de Sélibaby, en lien avec les autorités locales ;
- Organisation de 2 journées de sensibilisation sur l'assainissement à Gouraye et Sélibaby auxquelles ont participé 2100 personnes ;
- Construction de 40 latrines à Sélibaby, pour les ménages les plus vulnérables. Réhabilitation de blocs de latrines dans 3 écoles fondamentales de Sélibaby (1200 élèves concernés) ;
- Suivi et accompagnement de 180 agropasteurs dans le cadre des « champs école paysans » et dans les exploitations familiales au Gorgol et Guidimakha ;
- Distribution de 1 600 chèvres laitières à 800 ménages vulnérables dans les départements de Monguel, Mbout et Ould Yengé afin de recapitaliser le cheptel local. Organisation de 6 sessions de formations sur la gestion de l'élevage des petits ruminants (alimentation, reproduction et santé animale) ;
- 1 diagnostic des activités agricoles péri-urbaines, notamment agroécologiques dans le quartier PK – 17 avec l'appui du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) et l'École Nationale Supérieure d'Agronomie d'Alger (ENSA) ;
- Elargissement de 100 hectares de l'entente foncière de Wompou, réalisée initialement en 2021, avec pour objectif de poursuivre la protection de la mare de Wompou ;
- Réalisation d'ouvrages antiérosifs pour la récupération de 80 hectares de terre dégradée dans les départements de Monguel, Mbout et Ould Yenge.
- Renforcement des capacités de 5 associations féminines des départements de Kaédi et Sélibaby, œuvrant en entrepreneuriat agricole, techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles et/ou agroalimentaires ;
- Mise en place d'un fonds souple pour financer 14 initiatives entrepreneuriales portées par des femmes (Boghé, Kaédi, Ryadh et Nouak

MALI

Territoires d'action : Kayes, Koulikouro, Bamako.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 4

Principaux bénéficiaires de nos actions : acteurs locaux (producteurs, OSC, acteurs des médias...) et collectivités locales, porteurs de projets économiques individuels.

Principaux axes d'action : Education aux médias ; Entrepreneuriat et insertion économique ; Agriculture et alimentation.

Nature de l'activité : Soutien aux initiatives activités économiques ; Education au développement ; Renforcement des collectivités locales, appui aux OSC et acteurs des médias....

Principaux ODD concernés par nos actions : 16. Justice et Paix ; 1. Eradication de la pauvreté.

Principales activités en 2023 :

- 5 séances d'éducation aux médias en milieu scolaires (Bamako et Kayes) qui ont permis de sensibiliser plus de 300 élèves sur des sujets tels que les « fake news », la prévention contre le harcèlement et la diffusion de discours de haine sur les réseaux sociaux, etc. Organisation d'une campagne sur les réseaux sociaux ;
- 4 actions de formations (Kayes et Bamako) auxquels ont participé 158 professionnels des médias, représentants d'autorités locales et de la société civile pour prévenir les « fake news », la diffusion de discours de haine, etc.
- Mise en place et formation d'un comité de veille sur les bonnes pratiques des médias, composé de 31 personnes du district de Bamako ;
- Elaboration d'une charte des blogueurs au Mali (52 signataires) ;
- 1 étude sur l'accès à l'information au Mali et 1 cartographie des organisations de la société civile engagées sur les questions liées aux médias ;
- Inscription de 650 personnes au Registre Social Unifié (RSU) du Mali ;
- 80 entrepreneurs locaux accompagnés dans le développement de leur activité économique (maraîchage, transformation des produits agroalimentaires, saponification...). 35 d'entre eux ont participé à une formation en éducation financière.
- Organisation de 4 débats communautaires (Samé, Diyala, Kayes et Logo) dans le cercle de Kayes sur des questions telles que l'agroécologie ou le « consommer local » qui ont réuni 200 personnes.

FRANCE

Territoires d'action : Ile-de-France, Hauts-de-France, autres régions françaises (PACA, ARA, Occitanie, Pays de la Loire)

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 18

Principaux bénéficiaires de nos actions : publics précaires ; porteurs de projets économiques, acteurs locaux et collectivités locales ; migrants et associations de migrants.

Principaux axes d'action : Entrepreneuriat et insertion socio-professionnelle ; Accès aux droits et aux soins ; Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Nature de nos activités : Soutien aux activités économiques, structuration des filières ; Renforcement des acteurs locaux ;

Principaux ODD concernés par nos actions : 8. Accès à des emplois décents ; 10. Réduction des inégalités ; 5. Egalité entre les sexes.

Principales activités en 2023 :

- 134 personnes (dont 104 femmes) immigrées récemment arrivées en Ile-de-France ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Parmi elles, 86 femmes peu ou pas qualifiées et éloignées de l'emploi ont participé à un parcours d'accompagnement renforcé (ateliers collectifs et entretiens individuels). 40 autres personnes ont été accompagnées pour faciliter leur inclusion numérique (CV, lettres de motivations, candidatures à des formations, recherche d'emplois...) dans leurs démarches de recherche d'emploi. 8 femmes de Grigny, issues de la migration et en situation de précarité ont été accompagnées dans leurs démarches de création d'activités génératrices de revenus et dans la valorisation des compétences qu'elles ont acquises durant leur parcours migratoire ;
- 272 porteurs de projets économiques accompagnés en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France. 33 d'entre eux (dont 20 femmes) ont bénéficié d'un accompagnement renforcé en tant qu'allocataires du RSA du département de la Seine-Saint-Denis. 68 (dont 43 femmes) ont participé à des formations en agriculture à Chelles pour faciliter la professionnalisation des immigrés dans le secteur agricole ;
- 60 femmes dans les Hauts-de-France ont participé à des ateliers « langue » pour favoriser leur apprentissage de la langue française ;
- 204 migrants âgés vivant en foyer ou en résidence sociale sont accompagnés dans leur démarche d'accès aux droits et aux soins. 116 d'entre eux ont bénéficié de formations et accompagnements à l'usage des outils numériques d'accès aux dispositifs et services publics en ligne dans un contexte de dématérialisation des procédures administratives (sécurité sociale, ASPA, Doctolib', dossiers de retraites...) ;
- 10 ateliers « Sur le chemin des ODD et Migrations » qui ont rassemblé 240 jeunes en milieu scolaire sur les liens entre migrations et développement ;
- 131 personnes dont des élus locaux, représentants de collectivités territoriales, des enseignants, des formateurs, etc. ont participé à 11 formations « Migrations & Développement ». 10 ateliers sur le même sujet ont également été organisés et ont permis d'atteindre 292 personnes ;
- 3 théâtres destinés aux associations de la diaspora et 4 ateliers – théâtres ayant réuni 243 acteurs locaux et membres des collectivités locales lors de l'ODD Tours qui a eu lieu le 4 avril 2023.

DOUBLE-ESPACE

Territoires d'action : Mauritanie – Europe ; Sénégal – Europe ; Mali – Europe ; Guinée-Europe

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 7

Principaux bénéficiaires de nos actions : migrants et associations de migrants ; Acteurs locaux et collectivités locales.

Nature de nos activités : migrants et associations de migrants, Acteurs locaux et collectivités locales

Principaux ODD concernés par nos actions : 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux ; 10. Réduction des inégalités ; 8. Accès à des emplois décents.

Principales activités en 2023 :

Europe - Sénégal

- Organisation du forum « Migration – Coopération Décentralisée et Développement économique durable des Collectivités Territoriales d'ici et d'ailleurs » à Sédhiou (11 septembre) qui a réuni 200 personnes dont le Ministre chargé des Sénégalais de l'extérieur ;
- Participation à l'atelier national de concertation « la migration au service du développement durable » (stratégie nationale d'engagement de la diaspora sénégalaise sur le développement durable) organisé par l'OIM et le PNUD au Sénégal ;
- Réalisation des « Profils pays » de la diaspora sénégalaise en Italie, Espagne, Belgique qui permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la migration sénégalaise et des pratiques associatives de cette diaspora dans ces trois pays ;
- Accompagnement de la mission des élus et équipes de la métropole de Montpellier à Rufisque (septembre 2023) dans le cadre de la coopération décentralisée qui unit le Département de Rufisque (Sénégal) à la métropole de Montpellier sur les enjeux liés aux systèmes alimentaires ;
- Accompagnement de 10 porteurs de projets économiques, issus de la diaspora.

Europe- Mauritanie

- Mission double-espace d'une délégation de Kaédi (dont le maire et le secrétaire général de la commune de Kaédi) qui a contribué au renforcement des liens avec la diaspora et de la coopération décentralisée (commune de Saint-Pathus) ;
- Restitution du schéma directeur du plan de développement communal de Djéol (Mauritanie) auprès de la diaspora de Djéol en France. Cette activité a permis de valider le recrutement d'un agent de développement chargé du suivi avec les contributions de la diaspora.

Europe- Guinée

- Mise en place d'un dispositif de mentorat impliquant 11 entrepreneurs locaux (en Guinée) et 12 mentors volontaires de la diaspora pour accompagner l'entrepreneuriat local ;
- Organisation d'un forum sur l'entrepreneuriat guinéen à Dakar le 30 septembre, impliquant les entrepreneurs venus de Guinée et leurs mentors de la diaspora ;
- Participation au forum de l'emploi des Guinéens de France les 19 et 20 mai 2023 à la Mairie du XX^{ème} arrondissement de Paris.

Europe - Mali

- Atelier « Rencontre – Médias, réseaux sociaux » qui a réuni 52 membres influents de la diaspora sur les enjeux liés à l'information dans le contexte social et politique actuel au Mali ;
- Projection-débat « Nos Tungas » (novembre 2023, 100 personnes présentes) afin de permettre aux différents acteurs du double-espace de situer les nouvelles initiatives des

diasporas africaines par rapport à l'engagement des premières générations de ressortissants du Sahel entre ici et là-bas ;

- Financement de 2 micro-projets afin de soutenir des organisations de la diaspora malienne actrices des médias promouvant des valeurs démocratiques favorables au « vivre.

Focus sur... Graines de Citoyenneté

Graines de Citoyenneté : un programme au service des jeunes en Mauritanie

Depuis le mois de décembre 2022, le Grdr est chef de file de ce Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) soutenu à la fois par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement (AFD), ce qui permet au Grdr de donner une ampleur inédite aux actions en faveur des jeunes en Mauritanie.

Graines de Citoyenneté, c'est une communauté d'acteurs engagés « ici et là-bas » pour :

- Le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes ;
- La professionnalisation des organisations de la société civile mauritanienne ;
- La consolidation du dialogue entre la société civile mauritanienne et les pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux qui sont pleinement intégrés dans les activités du programme.

En 2023, Graines de Citoyenneté c'est :

- Plus de 70 partenaires répartis en 7 noyaux fédérateurs à Nouakchott, Nouadhibou, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, l'Assaba et le Double-espace (comprenant ainsi la diaspora), impliquant les organisations de la société civile, les pouvoirs publics et les services déconcentrés mauritaniens et européens ;
- La première Assemblée plénière de lancement (30 et 31 mai 2023 à Nouakchott) qui a réuni 200 acteurs du programme afin de valider collectivement le règlement intérieur, les conditions d'adhésion au programme, la charte de valeur, clarifier les instances du programme et les modalités de fonctionnement ;
- 50 thé-palabres, impliquant tous les acteurs du programme, pour appuyer la gouvernance, l'accompagnement des associations de jeunes et porter un plaidoyer territorial ;
- 2 comités de pilotage multi-acteurs (impliquant des représentants des partenaires techniques et financiers mais aussi des noyaux fédérateurs, 6 journées « Portes ouvertes » (1 sur chacun des territoires en Mauritanie) entre le 21 octobre et le 11 novembre 2023 afin de renforcer les liens entre pouvoirs publics et société civile et mettre en lumière les synergies que peuvent créer les organisations de la société civile (600 participants sur l'ensemble des territoires) ;
- 1 appel à projets, 2 fonds : "Emergence" (destinés à valoriser l'engagement des jeunes sur les territoires) et "Consolidation" (pour renforcer les capacités de la société civile engagée sur les enjeux des jeunes). 270 candidatures reçues, 83 projets éligibles – 50 projets soutenus et accompagnés (pour un montant global de 390 000€) après réunion du comité d'attribution des fonds et validation du comité de pilotage
 Au préalable : Ateliers d'échanges sur les lignes directrices avec les partenaires ; 43 réunions d'information, mise en place d'une plateforme numérique de dépôt des dossiers ; 90 permanences organisées pour accompagner les candidatures (prise en main de la plateforme numérique) ...
- 270 leaders associatifs formés à la gestion et aux cycles de vie des projets.

Graines de Citoyenneté est financé par : Union européenne, AFD, CCFD-TS, Région Centre Val-de-Loire, Secours Catholique – Caritas France.

Focus sur... le forum « Quelles trajectoires pour les villes du fleuve Sénégal ? Regards sur Kayes, Kaédi et Bakel »

Organisé par le Grdr, [le forum "Quelles trajectoires pour les villes du fleuve Sénégal ? Regards sur Kayes, Kaédi et Bakel"](#) a réuni plus de 70 participants à Saint-Louis du Sénégal, les 12, 13 et 14 décembre dernier.

Pendant 3 jours, des habitants des rives du fleuve Sénégal, des chercheurs, des experts, des élus, des praticiens, des représentants des collectivités locales et des diasporas (représentées par la Coordination des Associations pour le Développement de la Région de KAYes en France (CADERKAF) et « Répat Africa »), mais aussi des personnalités de la société civile sénégalaise, malienne et mauritanienne, des entrepreneurs et des jeunes engagés dans la transformation de leurs territoires, ont pu échanger pour :

- Comprendre et partager les enjeux des villes intermédiaires du bassin du fleuve Sénégal ;
- Découvrir les potentialités locales des villes intermédiaires pour faire évoluer les imaginaires ;
- Echanger sur les portraits des villes de [Kaédi](#) et de [Bakel](#) réalisés en 2023 ;
- Participer au vernissage de l'exposition itinérante « [Bakel, Kaédi et Kayes : des villes en mouvement sur le fleuve Sénégal](#) ».

Ce forum a permis de remettre en cause un certain nombre d'idées reçues sur ces villes intermédiaires, mais aussi de comprendre les défis à relever et les potentialités à exploiter. Il a contribué à documenter les expériences et à créer une communauté d'acteurs opérationnels et académiques travaillant ensemble pour renforcer les dynamiques de recherche-action autour des villes intermédiaires.

LES PRINCIPALES CONNAISSANCES PRODUITES PAR LE GRDR EN 2022

Nos parutions :

- La mallette Rio Terra <https://www.grdr.org/La-mallette-pedagogique-Rio-Terra> sur les enjeux et défis du littoral ouest-africain (cf. chapitre 2)
- [Le système alimentaire de la ville de Ziguinchor : focus sur l'environnement alimentaire](#)
- [A la frontière entre Goudomp \(Sénégal\) et Bigène - Farim \(Guinée-Bissau\) également disponible en *portugais*](#)
- Livret d'exposition : « [Bakel, Kayes et Kaédi, des villes en mouvement sur le fleuve Sénégal](#) »
- [Kaédi, ville confluente](#)
- [Bakel, ville frontière](#)
- [Histoires Sahéliennes, épisode 6](#) une BD sur les enjeux liés à la l'agriculture et à l'alimentation dans le Sahel

Nos centres de ressources :

- [Sahelink](#) : un centre de ressources au service du développement local dans le bassin du fleuve Sénégal
- [Les rivières du sud](#) Le Centre de ressources virtuel des acteurs du développement local du Littoral
- [Les migrations font bouger le monde](#) : une mallette pédagogique pour bousculer les idées reçues sur les relations « Migration et Développement »
- [Graines de Citoyenneté](#) au service des acteurs « d'ici et de là-bas » engagés en faveur des jeunes mauritaniennes.

LE GRDR DANS LES RESEAUX

En France et en Europe

COORDINATION SUD : L'AG de juin 2023 de C-Sud a validé et adopté le dispositif de réforme du plaidoyer qui a engendré une réorganisation des Espaces Collectifs de Travail (ECT) autour de trois grands enjeux « de politiques publiques », de « développement » et « humanitaires ». Le Grdr qui était jusqu'ici membre de plusieurs commissions (chef de file de la commission « Migration » depuis 2017, actif au sein des commissions « ODD », « Europe », « Jeunesse » et « Cofri » et s'intéressait aussi aux travaux des commissions « Agriculture et Alimentation », « Climat et Développement ») est désormais présent dans 2 ECT (« Politiques publiques » et « Enjeux de développement ») dans lesquels ont été fondues les anciennes commissions. Or, l'année 2023 a été marquée par un silence prolongé des pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie interministérielle « Migrations et développement » (2022-2027) face aux remarques et demandes de clarification qui avaient été faites par les membres de la commission « Migration » en 2022. Cette absence de dialogue et de concertation s'est aussi fait ressentir dans le contexte de l'instruction de la « loi pour contrôler les migrations et améliorer l'intégration » (novembre-décembre) : les membres de C-Sud ont été particulièrement vigilants pour s'assurer que la ligne rouge de l'instrumentalisation de l'APD (Aide Publique au Développement) à des fins de gestion des flux migratoires ne soit par franchise. Le Grdr milite pour le maintien d'un espace de concertations pluri-acteurs regroupant pouvoirs publics des différents ministères, acteurs de la recherche et de la société civile et représentants des collectivités locales.

A noter : c'est grâce au dispositif FRIO (Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel) piloté par C-Sud que le Grdr a obtenu un appui financier pour mener à bien le chantier « Pour une vie associative dynamique sur les territoires (2022-2023) ».

GRUPE INITIATIVES : Le Grdr est membre du CA du Gi. Il est également pilote de l'« Initiative Fleuve Sénégal » (IFS), constituée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) : Association Ardèche Drôme-Ourossogui-Sénégal (ADOS), AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat. Cette initiative vise à favoriser les synergies dans leurs actions et à exercer une plus grande influence dans la promotion des initiatives décentralisées. Ainsi, en s'appuyant sur leur approche commune et sur leurs spécificités respectives, elles animent le réseau IFS afin de mutualiser, renforcer et améliorer leurs interventions. L'objectif est de promouvoir des initiatives, nationales ou transfrontalières s'appuyant sur des stratégies de développement territorial, à travers une approche intégrée et durable. Dans la continuité de l'atelier organisé à Bakel en 2022, l'IFS a organisé à Rosso Mauritanie en janvier 2023, un atelier transfrontalier avec pour thème « *Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal (BFS) : mettons en œuvre nos priorités !* ». Les objectifs de cet atelier étaient de poursuivre la mobilisation des acteurs du BFS, de partager le suivi des plans stratégiques des principaux acteurs, de partager les bonnes pratiques autour de la thématique de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et d'accentuer le plaidoyer en faveur du BFS. Enfin, un 3^{ème} atelier a été organisé en octobre 2023 à Saint Louis, intitulé : « Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale de GIRE sur le BFS ? Concertation, partages d'expériences et ateliers de réflexion ». Le Grdr et ses partenaires ont pu mettre en exergue les défis du territoire de la Falémé.

A noter : L'année 2023 a aussi été l'année d'évaluation de notre cadre commun « SynerGi » dont les résultats positifs nous conduisent à renforcer les pratiques collectives (Traverses, Groupes métiers) et à approfondir nos échanges dans le cadre des « pôles géographiques » (IFS, Madagascar, Haïti, Cambodge), tout en poursuivant le dialogue avec les différentes institutions (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement, Délégation de l'Union Européenne).

LE COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (CFSI) : Le Grdr est membre du Comité de Direction du CFSI. Il est aussi actif au sein du Comité d'orientation et de suivi du programme PAFAO (Promotion de l'Agriculture familiale en Afrique de l'Ouest) et en tant que membre du Comité stratégique du programme CAAC (Coopérer Autrement en Acteurs de Changement), deux programmes structurant de l'action du CFSI. L'année 2023 a été marquée par l'adoption du Projet associatif du CFSI à horizon 2030 et le lancement du processus d'élaboration du nouveau Cadre d'action stratégique (2024-2028). Le CFSI a aussi organisé un séminaire international consacré au « consommer local » (« Solutions pour des systèmes alimentaires durables » - Actes du séminaire 2023, ALIMENTERRE), ce dernier marquant le bilan du programme *Terres Nourricières*. Le Grdr a pris part à ces travaux, avec notamment des contributions à la publication: [L'espoir au-delà des crises : solutions ouest-africaines pour des systèmes alimentaires durables | ALIMENTERRE](#). Enfin, le programme CAAC (phase 3) a été lancé et le Grdr a été sélectionné pour porter une nouvelle initiative pilote avec le Conseil départemental de Rufisque (CDR), Montpellier Métropole Méditerranée (3M) et le CIRAD intitulé « WECCO - Réflexion commune, croisée et multi-acteurs entre Montpellier et le département de Rufisque sur leurs politiques alimentaires territoriales ».

LE F3E : le Grdr est membre du F3E. Le Grdr continue à s'inspirer des approches orientées « changement » pour mettre en place les dispositifs de suivi et d'évaluation de l'impact de ses projets (Programme Gestion Concertée du Littoral, Maîtrise et Adaptation des Villes intermédiaires (MAVIL), ODDyssée). L'année 2023 a été marquée par la restitution de l'étude « [Effets et impact de l'action du Grdr en Guinée-Bissau sur les inégalités de genre](#) ». D'autre part, le Grdr est intervenu lors d'un atelier F3E organisé à l'AFD visant à croiser les expériences d'ONG en matière de suivi-évaluation.

LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT (CRID) : Le Grdr est membre du CRID. L'année 2023 a été marquée par l'organisation, du 23 au 27 août des « Universités d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités » à Bobigny (Seine Saint-Denis). Une quarantaine d'associations se sont retrouvées pour « donner de la voix », afin de promouvoir des sociétés justes et solidaires, construire des alternatives à partir des acteurs des sociétés civiles partout dans le monde, défendre la justice sociale et environnementale reposant notamment sur la défense des biens communs et enfin résister face aux attaques portées à l'accès aux droits fondamentaux et aux libertés publiques. En fin d'année, le CRID s'est associé au groupe informel regroupant une cinquantaine d'associations dont le Grdr, autour de « Vox Public », pour décrypter les enjeux de la loi « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » et s'associer pour dénoncer les mesures jugées particulièrement dangereuses pour la dignité et les droits des personnes exilées et proposer une autre politique migratoire fondée sur une politique d'accueil et d'insertion inconditionnelle.

LA COALITION EAU : Le Grdr est membre de la Coalition Eau. En 2023, la Coalition Eau a conduit une étude sur les effets et impacts des travaux menés par le collectif. Restituée début 2024, cette étude a permis de définir des marqueurs de progrès permettant d'apprécier les avancées permises par la Coalition Eau sur ses deux volets d'activités à savoir le plaidoyer et la structuration du milieu associatif (objectif méthodologique) • d'alimenter une mémoire commune pour renforcer le collectif (objectif interne) • d'engager une démarche de redevabilité et de transparence (objectif externe) et enfin • d'apporter un regard critique sur les grandes orientations du collectif dans le but d'améliorer la qualité de ses actions. Un nouveau cadre stratégique a été défini pour la période 2024-2027 dont l'objectif principal est de « contribuer, grâce à la structuration et la mobilisation des ONG de la Coalition Eau et

leurs partenaires de la société civile, à la mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement et à la gestion durable et équitable de l'eau ». A travers des programmes eau et assainissement, le Grdr contribue à l'atteinte de cet objectif et plus particulièrement de l'ODD N°6.

LE PROGRAMME SOLIDARITE-EAU : Depuis 2021, le Grdr (au sein du Groupe initiatives) et le PS-Eau co-organisent l'atelier annuel de l'Initiative Fleuve Sénégal (cf. article sur le Groupe initiatives). Financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, cet atelier réunit une centaine d'acteur du Bassin du Fleuve Sénégal, cette année 2023 autour de l'enjeu partagé de la gestion intégrée des ressources en eau.

En région Île-de-France

CITE DES METIERS : Le Grdr est membre permanent du Comité stratégique de la Cité des métiers avec les partenaires institutionnels (Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS), Région Île-de-France, ville de Paris). Ce comité permet d'inscrire l'action du Grdr en articulation avec les orientations des politiques publiques dans les domaines de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle, et de sensibiliser les acteurs du droit commun aux enjeux de l'intégration et de l'inclusion sociale et économique des migrants.

En région Hauts-de-France

LIANES COOPERATION : Le Grdr est membre du CA de Lianes Coopération, le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la région Hauts-de-France. Lianes Coopération et le Grdr ont collaboré autour d'activités d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans les Hauts-de-France et sur la mise à disposition auprès d'OSIM (Organisation de Solidarités Issue de l'Immigration) d'expertise technique notamment d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Lianes relayent aussi les outils d'ECSI créés dans le cadre du programme « ODDyssée, les migrations font bouger le monde ».

APES : Le Grdr est membre du CA du réseau d'Acteurs pour une Economie Solidaire et à ce titre est impliqué dans plusieurs espaces de concertations et d'échanges animés par l'APES. En 2023, le Grdr et l'APES ont travaillé ensemble dans le cadre des activités du Grdr autour de (i) l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires en lien avec la Métropole européenne de Lille (MEL) et la Fabrique à entreprendre et (ii) de l'inclusion sociale des femmes migrantes en lien avec les centres sociaux partenaires à Lille et Roubaix.

RADyA (Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Socio Linguistiques) est un organisme de formation auprès des professionnels, dont le Grdr est membre. Le RADyA propose des formations, échanges entre pairs et ressources autour des Ateliers Socio Linguistiques (ASL), une approche pédagogique visant le gain en autonomie sociale d'adultes migrants vivant en France. Cette démarche est préconisée pour des publics dont la méconnaissance du fonctionnement de certains espaces sociaux, la non-maîtrise du langage inhérent à ces espaces, la connaissance partielle des codes socioculturels attendus dans ces espaces en entravent l'usage et une fréquentation en pleine autonomie. S'inspirant de cette méthodologie, l'antenne HdF du Grdr anime depuis 2013 des ASL avec des groupes de femmes immigrées, autour de thématiques liées à l'accès aux droits et plus largement à l'insertion sociale et économique.

En Europe

ALLIANCE TO FIGHT POVERTY : Le Grdr est membre de cette coalition depuis 2018 à travers le programme Re-Invest (Pour une Europe sociale et inclusive). En 2020, le Grdr a participé aux temps forts du réseau pour développer de nouveaux cadres d'analyse autour de la gouvernance participative et des narrations autour de la migration à l'échelle européenne. Ces échanges ont abouti à un projet de recherche intitulé « Opportunities » (2021-2024) réunissant 14 partenaires européens mais aussi

sénégalais, ghanéens et mauritaniens. En 2023, un nouveau projet vient d'être lancé avec les membres de la coalition, intitulé « **Involve** : « For trustful, participatory and inclusive public policies » (stratégies pour accroître l'inclusivité dans les politiques publiques) sur les enjeux de participation et de démocratie dans les politiques sociales en Europe. Ce projet réunit 11 partenaires : 6 laboratoires de recherche et 5 ONG dans 8 pays (Belgique, Suisse, France, Allemagne, Irlande Portugal, Italie, Pologne). Le Grdr pilote les actions France en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Le 4 juillet 2023, le Grdr a organisé la conférence européenne de lancement du projet au Point Paris Emploi du 10^{ème} arrondissement, intitulée « Démocratie et participation des usagers dans les politiques sociales » réunissant près de 100 participants.

En Afrique de l'Ouest

Au Mali

FORUM DES ONG INTERNATIONALES AU MALI (FONGIM) : le FONGIM est un regroupement de 109 ONG internationales au Mali. Il a pour mission d'offrir à ses membres un cadre de partenariat et de concertation entre tous les acteurs de développement dans le but d'influencer les politiques nationales afin que les besoins des populations démunies et marginalisées soient pris en charge / en compte ? de manière optimale. Depuis l'annonce fin 2022, du gouvernement de la transition, interdisant « avec effet immédiat toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui de la France », les responsables du FONGIM ont été très actifs avec des échanges réguliers avec la direction générale du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD) pour assurer une veille sur l'évolution di contexte, conserver un rapport de dialogue constructif et mener un plaidoyer en faveur de la poursuite des activités des ONG internationales et nationales au Mali.

Le Grdr est inscrit dans deux groupes thématiques du FONGIM : « sécurité alimentaire » et « énergie et climat ».

COMITE OUEST-AFRICAIN POUR LES SEMENCES PAYSANNES (COASP-MALI) : Le COASP est un cadre de concertation des acteurs pour la promotion des semences paysannes au Mali. Il se fixe pour objectif de faire reconnaître l'importance des systèmes semenciers paysans dans l'alimentation et l'agriculture, notamment dans les perspectives de souveraineté alimentaire. Il a pour rôle de dialoguer avec les décideurs politiques et les autorités administratives pour promouvoir des politiques et des lois favorables aux systèmes semenciers paysans et aux droits des paysan-ne-s. Il promeut également l'économie locale à travers l'organisation du marché des produits agro écologiques issus de semences paysannes. Le Grdr est un membre actif du COASP-Mali : il est membre du comité de coordination national et point focal pour la région de Kayes.

LA PLATEFORME DE L'AGROECOLOGIE PAYSANNE (PF-AEP) : La PF-AEP a pour mission de valoriser les produits de l'agroécologie paysanne. Il s'agit également d'une instance de plaidoyer qui a pour but de faciliter la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques agricoles et alimentaires. Le Grdr est membre de cette plateforme qui est animée au niveau national par la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) du Mali.

LA PLATEFORME NATIONALE DE LA CONVERGENCE GLOBALE DES LUTTES POUR LA TERRE ET L'EAU OUEST-AFRICAINE est un mouvement social de paysans et de défenseurs des droits humains qui a été mise en place à la suite de l'organisation du Forum Social Africain de Dakar (2014). La Convergence est un regroupement non formalisé d'organisations de mouvements sociaux, d'organisations paysannes nationales et d'ONG. Au total, elle compte 15 plateformes nationales membres, de 15 pays différents

qui font partie de ce réseau. A Kayes, le Grdr via le CCK (cf. ci-dessous) a coordonné l'étape de Kayes de la caravane début 2024.

CADRE DE CONCERTATION MULTI-ACTEURS POUR LA PROMOTION DE L'AGROECOLOGIE EN REGION DE KAYES (CCK) : Le CCK est un regroupement de 41 organisations (services techniques, ONG, organisations des producteurs, organisations des femmes transformatrices des produits agroalimentaires, organisations de consommateurs...) qui a été créé en 2018 dans la région de Kayes en vue de faciliter la mutualisation, l'harmonisation des approches avec les mêmes cibles et en cohérence avec les activités des 4 partenaires régionaux qui interviennent dans le cadre du programme Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA) : le Grdr, AMASSA (Afrique verte au Mali), l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) et le Réseau des Horticulteurs de Kayes (RHK). Le Grdr a assuré la présidence de 2018 à 2023 (5 ans) et a passé le témoin au Réseau des Horticulteurs de Kayes (RHK) en février 2023.

Au Sénégal

LA PLATEFORME DES ONG EUROPEENNES AU SENEGAL (PFONGUE) : la PFONGUE est un réseau regroupant 64 ONG internationales dont l'objectif est de renforcer l'efficacité de leur participation au développement économique, social et culturel du Sénégal. Les actions de la PFONGUE favorisent la concertation entre les différents acteurs de la Société Civile au Sénégal, grâce à la capitalisation d'expériences et de méthodologies, les échanges, la formation et l'information. Outre, l'organisation de réunions thématiques entre membres, en 2023, la PFONGUE a travaillé sur la mise en œuvre d'un projet de renforcement de capacités des OSC en termes d'utilisation d'outils numériques et de collecte de données et a co-produit avec Alternatif'Tour une série documentaire visant à promouvoir les parcours et vulgariser les pratiques alternatives qui contribuent à la transition écologique au Sénégal.

Sur le littoral (Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal)

LE COLLECTIF 5 DELTAS (C5D) est un regroupement volontaire d'acteurs de terrain du Sénégal, de Gambie, de Guinée, de Guinée Bissau et de Mauritanie, ancrés dans ces territoires et au contact des communautés locales, dans les 5 deltas du fleuve Sénégal, du Saloum, de la Gambie, de la Casamance et du Rio Cacheu. Les membres du collectif partagent des valeurs et une approche commune centrée sur l'humain et la gestion participative, équitable et durable des ressources. Ils accompagnent les communautés à la base (associations villageoises, groupements de femmes, entrepreneurs, collectivités locales) dans le développement d'activités socio-économiques durables ayant un impact positif sur la mangrove. En 2023, le C5D a organisé le festival « Mangal » (cf. chapitre « Pôle Littoral ») pour sensibiliser largement - en milieu scolaire, auprès des habitants des territoires, au sein des Universités, etc - sur les questions liées à la gestion concertée des écosystèmes de mangrove.